

ZITOUNI DONNE DES INSTRUCTIONS POUR INTENSIFIER LE SUIVI DE TERRAIN

P.6

LES CANDIDATS AU BAC ET LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES ENTRE MYTHE ET RÉALITÉ

P.4 SOCIÉTÉ

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Dimanche 9 juin 2024 - N°: 144 - Prix:10 DA



APRES LA DÉFAITE FACE À LA GUINÉE DES CHANGEMENTS EN VUE FACE À L'OUGANDA

P.12.Sport

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le président Tebboune convoque le corps électoral



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024, indique un communiqué de la Présidence de la République.

3

PLUS DE 860.000 CANDIDATS CONCERNÉS DÉBUT AUJOURD'HUI DE L'EXAMEN DU BAC

Plus de 860.000 candidats passeront les épreuves du Baccalauréat (session 2024) à partir d'aujourd'hui à travers 2.869 centres d'examen au niveau national. Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Éducation nationale, 862.733 candidats sont inscrits à cet examen national, prévu du 9 au 13 juin, dont 36,23% de candidats libres et 60% de filles.

Page 2



DJELFA

"SAUT QUALITATIF" EN AQUACULTURE ENTRE 2020 ET 2024

P.7

ATTENDU CETTE SEMAINE TOURNÉE DE BLINKEN AU MOYEN-ORIENT POUR TENTER DE SAUVER L'ENTITÉ SIONISTE

P.9

LE PREMIER LYCÉE ARTISTIQUE ALGÉRIEN

UN TREMPLIN POUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ARTISTES

P.5

PLUS DE 860.000 CANDIDATS CONCERNÉS

Début aujourd'hui de l'examen du BAC

Plus de 860.000 candidats passeront les épreuves du Baccalauréat (session 2024) à partir d'aujourd'hui à travers 2.869 centres d'examen au niveau national. Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Education nationale, 862.733 candidats sont inscrits à cet examen national, prévu du 9 au 13 juin, dont 36,23% de candidats libres et 60% de filles.

Il y aura également 971 candidats aux besoins spécifiques à passer le Baccalauréat, des mesures ayant été prises pour les mettre dans de bonnes conditions, avec notamment des sujets en braille pour les déficients visuels et des aménagements spécifiques pour les élèves souffrant d'un handicap moteur.

A noter que la session 2024 est marquée par l'organisation du premier Baccalauréat de la filière Arts, qui concerne 146 candidats répartis sur quatre (4) spécialités (musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts plastiques), lesquels ont passé les épreuves pratiques, le 28 avril dernier au niveau du Lycée national des Arts Ali-Maâchi.

Compte tenu de l'importance de cet examen national, toutes les mesures organisationnelles ont été prises pour assurer le bon déroulement des épreuves, avec la mise en place d'un dispositif de suivi à plusieurs niveaux pour un maxi-

mum de rigueur.

"Les sujets des examens seront à la portée des élèves ayant suivi régulièrement les cours jusqu'à la fin du troisième trimestre, car ils sont puisés dans le programme dispensé en classes durant l'année scolaire", avait affirmé le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, appelant les candidats à prendre leurs précautions pour éviter d'arriver en retard, d'autant que les centres d'examen seront ouverts une heure et demi avant le début des épreuves. Comme lors des précédentes années, aucun outil de communication n'est autorisé en salles d'examen et les effets personnels seront déposés dans une salle dédiée à cet effet.

Pour lutter contre la fraude aux examens nationaux, les pouvoirs publics ont adopté une politique pénale stricte, avec le concours des secteurs de l'Education et de la Justice et des corps concernés.



Industrie pharmaceutique et sidérurgie

Larges perspectives de coopération entre l'Algérie et la Russie

Les perspectives de renforcement de la coopération industrielle entre l'Algérie et la Russie sont "larges et diversifiées", notamment dans l'industrie pharmaceutique et la sidérurgie, a affirmé le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.



Dans une déclaration à la chaîne russe RT, en marge de sa participation au Forum économique international de Saint-Petersbourg (5-8 juin), M. Aoun a indiqué que cet événement économique était l'occasion pour la délégation algérienne de "voir de près les développements que connaît l'industrie en Russie, en particulier dans le domaine des industries lourdes et pharmaceutique et des énergies renouvelables". M. Aoun a précisé que ses rencontres avec des responsables et des chefs d'entreprises russes avaient permis d'examiner les voies et moyens d'intensifier le partenariat, notamment dans la sidérurgie et les industries de transformation et pharmaceutique. Après avoir salué les grands progrès de la Russie dans l'industrie pharmaceutique, surtout dans la fabrication d'anticancéreux, le ministre a fait savoir qu'un partenariat algéro-russe sera établi pour la fabrication des matières premières de ces médicaments. Il a également mis en avant les grands progrès réalisés par l'Algérie dans la fabrication de cristaux d'insuline, dans le cadre d'un partenariat concrétisé entre le groupe Saidal et un partenaire russe, précisant que ce projet, dont la première pierre a été posée il y a quelques jours, entrera en production fin 2025. M. Aoun a, par ailleurs, affirmé que le secteur touristique présentait, lui aussi, d'importantes perspectives de coopération et de partenariat entre les deux pays, au vu de l'énorme potentiel de l'Algérie en la matière, rappelant la récente visite d'une délégation d'opérateurs algériens en Russie pour promouvoir le partenariat et les échanges touristiques bilatéraux. En marge des travaux du Forum économique international de Saint-Petersbourg, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a participé à une séance de travail algéro-russe, au cours de laquelle il a passé en revue les différentes incitations qu'offre l'Algérie aux investisseurs nationaux et étrangers pour la concrétisation de leurs projets dans toutes les filières industrielles. Le ministre avait mis en avant, à cette occasion, la place qu'occupe le secteur industriel dans la structure de l'économie nationale.

INDUSTRIE

Algerac signe 2 conventions avec l'organisme africain SOAC et la DGRSDT

L'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) a procédé, hier, à Alger, à la signature de deux conventions de coopération avec le Système ouest africain d'accréditation (SOAC WAAS), et la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ces conventions ont été signées en marge d'une rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'accréditation, qui coïncide avec le 8 juin de chaque année. La première convention de coopération a été paraphée par Wafa Boulesnane, chargée de la gestion d'Algerac avec le représentant résident permanent et directeur général du Système ouest africain d'accréditation (SOAC WAAS), Marcel Gbaguidi. La convention vise à renforcer les synergies entre les deux entités dans le cadre des activités d'accréditation et de promotion de l'accréditation par le biais d'échanges d'informations et d'expériences, a-t-on précisé lors de la cérémonie de signature. Elle a aussi pour objectif de développer une coopération technique entre les

deux parties en vue de renforcer les domaines de la formation des compétences dans le domaine de l'évaluation de la conformité. Cette organisation africaine regroupe huit pays membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et le Togo) et active depuis 2018 en faveur de l'harmonisation des activités d'accréditation. La seconde convention a été paraphée par la chargée de gestion d'Algerac, Wafa Boulesnane, et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Bouhicha. Dans le cadre de cette convention, Algerac s'engage à fédérer un certain nombre de laboratoires et centres de recherche et de développement relevant du ministère de l'Enseignement supérieur pour "bénéficier d'une démarche d'accréditation en vue de prouver leur compétence, renforcer leur compétitivité et maintenir un standard élevé en qualité et en performance". Les deux conventions ont été signées en présence du chargé de la direction générale de la promotion de la qualité, de l'innovation, et

de la sécurité industrielle, au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Karim Djelili, en qualité de représentant du ministre du secteur. Intitulée "Responsabiliser demain et façonner l'avenir", la rencontre organisée par Algerca a réuni des représentants des institutions publiques, des professionnels et des experts du domaine de l'accréditation, des dirigeants d'opérateurs économiques et autres décideurs. Ont pris part aussi à cette rencontre la directrice générale de l'organisme belge d'accréditation (Belac) et présidente de l'instance régionale Coopération européenne pour l'accréditation (EA), Maureen Logghe, ainsi que la directrice des laboratoires au niveau du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Yasmina Kemali. Intervenant à l'occasion, la chargée de gestion d'Algerac a souligné l'importance de l'accréditation pour l'essor et le développement de l'économie nationale, en permettant notamment aux services d'évaluation de la conformité et de la qualité d'empêcher l'entrée sur le marché des produits dangereux, nuisibles à la santé du consommateur et à l'environnement.

SONATRACH

Hachichi rencontre à Pékin le PDG de CNPC

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a rencontré à Pékin, le PDG de China National Petroleum Corporation (CNPC), Hou Qijun, avec lequel il a évoqué plusieurs sujets liés notamment à la coopération dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué vendredi dernier un communiqué du groupe. Les rencontres bilatérales entre les délégations des deux compagnies ont porté sur "des sujets liés aux hydrocarbures, aux énergies nouvelles et renouvelables, à la transformation numérique et aux technologies avancées dans l'exploration et la production des hydrocarbures", précise la même source. La compagnie CNPC est "le plus grand producteur et fournisseur de pétrole et de gaz en Chine, en sus d'être l'un des plus grands fournisseurs de services pour les champs pétrolifères au monde. Ses opérations couvrent toutes les étapes de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière et elle jouit d'une réputation mondiale dans le domaine des infrastructures d'ingénierie", selon le communiqué. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des "efforts de Sonatrach visant à explorer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement avec les entreprises chinoises partenaires," a permis de passer en revue "les moyens de renforcer les relations existantes et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération avec CNPC, un acteur majeur du secteur pétrolier mondial reconnu pour son expertise technologique". Les énergies nouvelles et renouvelables ont également constitué un "point important" des discussions entre les deux parties, conformément aux "efforts de Sonatrach pour moderniser et améliorer ses opérations à travers la transformation numérique et l'adoption de technologies avancées," a ajouté la même source. Cette visite et les discussions qui ont eu lieu ont permis de "mettre en lumière la volonté de Sonatrach de renforcer et d'élargir ses partenariats stratégiques avec les entreprises chinoises," a conclu le communiqué.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le président Tebboune convoque le corps électoral

• Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024, indique un communiqué de la Présidence de la République.

|| Vu la Constitution, notamment ses articles 85 et 91, alinéas 7, 10 et 11, et les articles 62, alinéa 2, et 246 de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, amendée et modifiée, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel 24-182 du 2 Dhou El Hidja 1445, correspondant au 8 juin 2024, portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024", lit-on dans le communiqué. Le même décret présidentiel fixe le début de la révision exceptionnelle des listes électorales au mercredi 12 juin 2024 et sa clôture au jeudi 27 juin 2024, ajoute la même source.

Début de la remise des formulaires de souscription des signatures

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a procédé, depuis hier, à la remise des formulaires de souscription des signatures aux postulants à la Présidentielle du 7 septembre, suite à la convocation du corps électoral, samedi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, conformément à l'article 91 de la Constitution. Aux termes de l'article 251 de la loi organique relative au régime électoral, la déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les quarante (40) jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. La déclaration de candidature résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'Autorité indépendante par le candidat lui-même contre remise d'un récépissé. L'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai, maximum, de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature, selon l'article 252 de la loi organique. La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification. L'Autorité indépendante transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre (24) heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai, maximum, de sept (7) jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante.



Les principales étapes de l'opération électorale

Après la convocation du corps électoral, samedi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la Présidentielle du 7 septembre prochain, conformément à l'article 91 de la Constitution, l'opération électorale passera par plusieurs étapes définies par la loi organique relative au régime électoral. Ainsi, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) procédera, à partir de dimanche, à la remise des formulaires de souscription des signatures aux postulants à la Présidentielle, avant de commencer à recevoir les déclarations de candidature. L'article 249 de la loi organique relative au régime électoral dispose que "la déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'Autorité indépendante par le candidat lui-même contre remise d'un récépissé". La demande de candidature comporte les nom, prénom, émargement, profession et adresse de l'intéressé, accompagnée d'un dossier comportant plusieurs pièces, dont une copie originale et intégrale de l'acte de naissance de l'intéressé, un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé et un engagement écrit et signé par le candidat portant sur la non utilisation des composantes fondamentales de l'identité nationale à des fins partisanes, la préservation de la souveraineté nationale, la préservation de l'intégrité du territoire national et le respect des principes de la République. Aux termes des articles 251 et 252 de la même loi organique, "la déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les quarante (40) jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral", et "l'Autorité indépendante statue sur la validité

des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai, maximum, de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature". La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification. L'Autorité indépendante transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre (24) heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai, maximum, de sept (7) jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante. Aux termes de l'article 253, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, six cent (600) signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers vingt-neuf (29) wilayas, soit une liste comportant cinquante mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-neuf (29) wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille deux cents (1.200). Le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle,

sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par la Cour constitutionnelle ou en cas de décès de l'intéressé. Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin, selon l'article 255 de la loi organique. Pour être éligible à la Présidence de la République, le candidat doit jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine et attester de la nationalité algérienne d'origine du père et de la mère, ne pas avoir acquis une nationalité étrangère, avoir quarante (40) ans révolus au jour du dépôt de la demande de candidature, justifier d'une résidence permanente exclusive en Algérie durant un minimum de dix (10) années précédant le dépôt de la candidature et produire la déclaration publique du patrimoine mobilier et immobilier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Algérie, précise l'article 87 de la Constitution. Une fois leurs dossiers de candidature validés, les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux au cours de la campagne électorale, qui "est déclarée ouverte, vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin" et "s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin", selon l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral. L'élection du président de la République a lieu au scrutin uninominal, à deux tours, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si au premier tour du scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un deuxième tour est organisé. Ne participent à ce deuxième tour que les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix au premier tour, selon les articles 247 et 248 de la même loi.

Le président Tebboune, a signé, hier, un décret présidentiel fixant la période de révision exceptionnelle des listes électorales entre le 12 et le 27 juin 2024, en prévision de la Présidentielle anticipée du 7 septembre prochain. La révision exceptionnelle des listes électorales est supervisée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), à qui

incombe, aux termes de l'article 53 de la loi organique relative au régime électoral, la responsabilité de "tenir, conformément à la législation en vigueur, un fichier national des électeurs, composé de l'ensemble des listes électorales

des communes et des postes diplomatiques et consulaires". Ledit article dispose que "l'Autorité indépendante veille à la révision des listes électorales de manière périodique et à l'occasion de chaque consultation électorale ou

référendaire, conformément à la législation en vigueur". Le président de l'ANIE, M. Mohamed Charfi, avait récemment déclaré que l'instance œuvrait inlassablement à mobiliser tous les moyens humains et matériels afin de pré-

parer, dans les meilleures conditions, l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, y compris la révision exceptionnelle des listes électorales, conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral. Lors des élections locales du 27 novembre 2021 (APC/APW), le corps électoral était constitué de 23.717.479 électeurs et électrices.

Révision exceptionnelle des listes électorales du 12 au 27 juin

LES CANDIDATS AU BAC ET LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Entre mythe et réalité

La majorité des candidats au Bac se tourne vers les compléments alimentaires dans l'espoir de booster les performances cognitives. Parmi les substances les plus couramment utilisées figurent les oméga-3, la vitamine D, le ginkgo biloba et la caféine. Toutefois, cette tendance soulève des questions sur l'efficacité réelle de ces produits et les risques potentiels liés à leur surconsommation.

Face à la pression des examens, de nombreux candidats au Bac cherchent des moyens d'améliorer leur concentration, leur mémoire et leur vigilance. Les compléments alimentaires sont souvent perçus comme des solutions rapides et accessibles pour répondre à ces besoins. Les oméga-3, par exemple, sont réputés pour leurs effets bénéfiques sur la fonction cérébrale, tandis que la vitamine D est associée à une meilleure humeur et à une réduction de la fatigue. Le ginkgo biloba est souvent utilisé pour ses prétendues propriétés améliorant la mémoire et la circulation sanguine cérébrale, et la caféine est bien connue pour son effet stimulant sur la vigilance et la concentration. Selon les experts, la « très grande majorité » des candidats au Bac utilise ces compléments alimentaires, souvent sans avis médical. Cette pratique est encouragée par une forte médiatisation des bienfaits de ces substances et par une commercialisation agressive des produits qui les contiennent. Les témoignages vantent les mérites de ces compléments, créant une demande croissante parmi les étudiants stressés par les examens. Si certains compléments alimentaires peuvent effectivement avoir des effets bénéfiques sur la santé cognitive, leur surutilisation n'est pas sans risques. Des études montrent que les effets des oméga-3 et de la vitamine D sur les fonctions cognitives sont encore sujets à débat et peuvent varier d'une personne à l'autre. Quant à la caféine, bien que stimulant efficace, une consommation excessive peut entraîner des effets secondaires indésirables tels que l'anxiété, les palpitations cardiaques et les troubles du sommeil. Le ginkgo biloba, pour sa part, peut interagir avec d'autres médicaments et provoquer des effets secondaires comme des maux de tête et des troubles gastro-intestinaux. C'est pourquoi, les professionnels de santé appellent à la prudence quant à l'utilisation de ces compléments alimentaires. Il est essentiel de rappeler que ces produits ne doivent pas se substituer à une alimentation équilibrée et à de bonnes habitudes de vie, telles qu'un sommeil suffisant, une hydratation adéquate et une gestion efficace du stress.

Des médicaments pour booster sa mémoire : quels risques ?

Certaines pilules « miracles », sont accessibles sans ordonnances, pour autant, faut-il utiliser des médicaments pour booster sa mémoire ? Pas si sûr, car censées diminuer la fatigue et le stress, ces médicaments peuvent en vérité déclencher des effets inverses à ceux espérés. Les médecins avertissent, car donc finalement après un gros regain d'énergie, il faudrait faire face à une fatigue extrême, l'apparition de nausées, de bouffées d'angoisse et de



troubles de la concentration. Le comble n'est-ce pas ? Hippocrate, le père de la médecine moderne, a prononcé une phrase célèbre : « Que ton alimentation soit ton seul médicament. » Cette maxime est particulièrement pertinente pour les étudiants, surtout ceux préparant des examens importants comme le Baccalauréat. Une bonne hygiène de vie, incluant des habitudes alimentaires saines, joue un rôle crucial dans l'amélioration des fonctions cognitives telles que la mémoire. Voici comment votre assiette peut devenir votre alliée pour booster votre mémoire et réviser sereinement. En suivant les conseils d'Hippocrate et en adoptant une alimentation équilibrée, il est possible d'améliorer ses capacités cognitives et de favoriser une mémoire optimale. Une bonne hygiène de vie, incluant des choix alimentaires judicieux, peut non seulement aider à réussir ses examens, mais aussi promouvoir une santé cérébrale à long terme. Alors, avant de vous tourner vers des compléments alimentaires, pensez à ce que vous mettez dans votre assiette. Après tout, comme le disait Hippocrate, « Que ton alimentation soit ton seul médicament. » c'est simple, la réussite aux examens se prépare aussi dans l'assiette ! Que ce soit pour la période des révisions ou le jour des épreuves, il vous faut être au meilleur de la forme. Pour cela, bien dormir est essentiel mais bien manger aussi.

Une bonne nuit de sommeil, la clé de la réussite

Préparer des examens exige une mémoire aiguisée et une concentration optimale. L'un des facteurs les plus cruciaux

pour améliorer ces capacités est le sommeil. En effet, des études ont démontré que le manque de sommeil pouvait sérieusement affecter la capacité du cerveau à retenir des informations. Par conséquent, établir une routine de sommeil régulière est essentiel pour optimiser la performance cognitive. Les spécialistes ne cessent de le répéter, le sommeil joue un rôle fondamental dans le processus de consolidation des informations. « Pendant que nous dormons, notre cerveau traite et organise les données acquises durant la journée, transférant les informations importantes de la mémoire à court terme vers la mémoire à long terme. Ce processus est crucial pour la rétention des connaissances nécessaires lors des examens. » souligne le docteur Malik.S. Notre interlocuteur ajoute « Une bonne nuit de sommeil permet également d'améliorer la concentration et la vigilance pendant les périodes d'étude. Le manque de sommeil, en revanche, peut entraîner des troubles de l'attention, une diminution de la capacité à se concentrer et une augmentation des erreurs, rendant les sessions de révision moins efficaces. » Pour rappel, de nombreuses études ont mis en évidence les effets positifs du sommeil sur la mémoire. Par exemple, des recherches ont montré que les étudiants qui dorment suffisamment après une session d'apprentissage ont de meilleures performances lors des tests de rappel que ceux qui sont privés de sommeil. Une autre étude a révélé que les individus ayant une privation de sommeil présentent une réduction significative de l'activité cérébrale dans les zones associées à la mémoire et à la prise de décision. Le sommeil est un



pi-lier fon-da-mental pour booster la mémoire et optimiser les performances cognitives. En accordant une importance primordiale à une routine de sommeil régulière et de qualité, les étudiants peuvent considérablement améliorer leur capacité à retenir et à restituer les informations, augmentant ainsi leurs chances de succès aux examens. Adopter de bonnes habitudes de sommeil est donc une stratégie essentielle pour tous ceux qui souhaitent exceller académiquement. Pour booster sa mémoire avant les examens, il est important d'adopter de bonnes habitudes de sommeil et d'alimentation, de mettre en place des techniques de mémorisation spécifiques et de s'entraîner régulièrement. Une routine de sommeil régulière, une alimentation saine et équilibrée ainsi qu'un bon équilibre entre stress et motivation sont des facteurs clés pour améliorer sa mémoire naturellement. Il faut, par ailleurs rappeler, que les compléments alimentaires peuvent créer une fausse impression de sécurité et de préparation. Ils ne remplacent ni

une ali-menta-tion équilibrée ni des techniques de révision efficaces. Une dépendance excessive à ces produits peut détourner l'attention des pratiques essentielles telles qu'une bonne hygiène de vie, un sommeil suffisant et des méthodes de révision structurées. L'encouragement à prendre des compléments peut ajouter une pression supplémentaire sur les étudiants, les faisant sentir qu'ils ne peuvent réussir sans ces aides externes. Cela peut affecter leur confiance en eux et leur capacité à gérer le stress de manière autonome. Enfin, La tendance à la surutilisation des compléments alimentaires parmi les candidats au Bac est un phénomène préoccupant. Si ces produits peuvent offrir des avantages, ils ne remplacent pas les fondements d'une bonne santé cognitive. Les étudiants doivent être encouragés à adopter des pratiques de vie saines et à rechercher des conseils médicaux avant de recourir à des suppléments. Une approche équilibrée et bien informée est essentielle pour naviguer les défis des examens sans mettre

LE PREMIER LYCÉE ARTISTIQUE ALGÉRIEN

Un tremplin pour la nouvelle génération d'artistes

La deuxième année du premier lycée artistique en Algérie s'achève sur une note positive, marquant un succès significatif pour cette institution pionnière. Alors que les élèves de cette promotion s'apprentent à passer leur baccalauréat, les résultats prometteurs et les perspectives encourageantes pour la scène culturelle nationale sont d'ores et déjà palpables.

inauguré pour répondre à un besoin croissant de formation spécialisée dans les arts, le premier lycée artistique du pays offre un cursus diversifié, couvrant les disciplines telles que les arts plastiques, la musique, le théâtre. Cette approche holistique permet aux élèves de développer leurs talents artistiques tout en suivant une éducation académique solide. La réussite de ce lycée artistique est porteuse de belles promesses pour l'avenir de la culture en Algérie. En formant une nouvelle génération d'artistes, cette institution joue un rôle crucial dans l'enrichissement du patrimoine culturel du pays. Les jeunes talents émergents sont préparés à devenir les acteurs et créateurs de demain, capables de contribuer significativement à la diversité et à la vitalité de la scène artistique nationale. Au-delà de l'aspect purement culturel, le lycée artistique participe également à la dynamique économique du pays. L'industrie créative et culturelle est reconnue comme un secteur clé pour le développement économique. En formant des artistes qualifiés, le lycée contribue à la création d'emplois et à la croissance économique, tout en favorisant l'émergence d'un marché de l'art plus structuré et prospère en Algérie. Les témoignages des élèves et des enseignants du lycée artistique sont unanimes quant à l'impact positif de cette institution. "Ce lycée nous offre des opportunités uniques de développer nos ta-



lents et de nous préparer à des carrières artistiques professionnelles", explique un élève de terminale en arts plastiques. Un professeur de musique ajoute : "Nous voyons déjà les résultats tangibles de notre travail, avec des élèves qui progressent de manière remarquable et qui participent activement à des projets

artistiques locaux." Les succès enregistrés au cours des deux premières années d'existence du lycée artistique augurent de belles perspectives pour l'avenir. L'engagement des élèves, la qualité de l'enseignement et le soutien institutionnel sont autant de facteurs qui assurent la pérennité et l'impact de

cette initiative. La deuxième année du premier lycée artistique algérien est un véritable succès, symbolisant un tournant décisif pour la formation artistique et culturelle en Algérie. En enrichissant le patrimoine culturel national et en renforçant l'importance de l'art dans le développement économique, ce

lycée ouvre de nouvelles voies pour les jeunes talents et assure un avenir prometteur pour la scène artistique algérienne. Alors que les élèves s'apprentent à passer leur baccalauréat, ils portent en eux les espoirs et les ambitions d'une nation en quête de renouveau culturel. **R.C**

A LIRE, «LE MYSTÈRE DE LA MAISON AUX TROIS ORMES» DE VALENTIN MUSSO

Un thriller énigmatique

Valentin Musso, frère cadet du célèbre écrivain Guillaume Musso, s'est imposé comme une figure incontournable du roman policier contemporain français. Avec son ouvrage "Le mystère de la maison aux trois ormes", publié en 2021, Valentin Musso nous plonge dans une enquête captivante et mystérieuse qui tient le lecteur en haleine jusqu'à la dernière page. Pour le résumé du roman. "Le mystère de la maison aux trois ormes" commence avec la découverte macabre d'un cadavre dans une vieille maison isolée en Bretagne, connue sous le nom de la maison aux trois ormes. Le corps est celui de Diane Lerouge, une jeune femme disparue depuis plusieurs années. L'inspecteur Vincent Mareuil est chargé de l'enquête. Mareuil, un policier expérimenté mais usé par le métier, se retrouve face à une affaire complexe, marquée par de nombreux rebondissements et des secrets profondément enfouis. Le roman est avant tout un thriller qui tient en haleine. Valentin Musso maîtrise l'art de la narration en semant des indices et en maintenant une tension constante. Chaque chapitre apporte son lot de révélations et de mystères, incitant le lecteur à tourner les pages sans relâche. Au cœur de l'intrigue se trouve la thématique des secrets de famille. La Maison aux Trois Ormes, chargée d'histoire et de mystères, devient un personnage à part entière du roman. Les secrets qu'elle renferme sont au centre de l'enquête de Mareuil et révèlent progressivement les vérités enfouies. Le roman explore également les thèmes de la mémoire et du traumatisme. Les personnages sont hantés par leurs passés respectifs, et l'enquête de Mareuil devient une quête pour démêler les souvenirs et les mensonges qui obscurcissent la vérité. Les personnages de "Le Mystère de la Maison aux Trois Ormes" sont finement dessinés et crédibles. Vincent Mareuil, le protagoniste, est un inspecteur complexe, marqué par ses propres démons et son passé douloureux. Diane Lerouge, bien qu'absente physiquement, est omniprésente à travers les témoignages et les souvenirs des autres personnages. Les habitants du village breton, avec leurs secrets et leurs non-dits, enrichissent également le tableau et ajoutent de la profondeur à l'intrigue. Valentin Musso excelle dans la création d'ambiances. La Maison aux Trois Ormes, avec son atmosphère inquiétante et ses mystères anciens, est décrite avec une précision qui immerge le lecteur dans l'histoire. Le style de Musso est fluide et précis, alternant entre descriptions détaillées et dialogues percutants, ce qui rend la lecture à la fois agréable et intense. "Le mystère de la maison aux trois ormes" a été salué par la critique pour son intrigue bien ficelée et son atmosphère



envoûtante. Les lecteurs ont particulièrement apprécié la capacité de Musso à maintenir le suspense et à créer des personnages attachants et crédibles. Le roman a renforcé la réputation de Valentin Musso comme un maître du thriller français, capable de rivaliser avec les grands noms du genre. Le livre de Valentin Musso est un thriller captivant qui mêle suspense, secrets de famille et exploration des traumatismes passés. Avec une intrigue bien construite et des personnages profonds, Musso offre aux lecteurs un roman à la fois divertissant et réfléchi. Pour ceux qui aiment les enquêtes policières complexes et les atmosphères chargées de mystère, ce livre est un incontournable. En somme, une lecture parfaite pour tous les amateurs de thrillers et de romans policiers. **R.C**

Leila Bekhti, DJ SNAKE... 235 personnalités demandent à la France de reconnaître l'Etat palestinien

Chanteurs, acteurs, influenceurs, humoristes: des artistes de tous les horizons interpellent le chef de l'État en faveur de la Palestine dans une tribune publiée par Libération. 235 personnalités françaises ou francophones s'unissent pour demander à Emmanuel Macron de reconnaître un État palestinien. Dans une tribune publiée ce mardi 4 juin par Libération, Béatrice Dalle, Leila Bekhti, DJ Snake ou encore la chanteuse belge Angèle enjoignent le président de la République à prendre "le chemin de la dignité humaine". "Combien de morts faudra-t-il pour que la France prenne une position claire et humaniste? Combien de crimes contre l'humanité?", demandent-ils dans cette tribune. "L'Espagne, l'Irlande et la Norvège ont pris le chemin de la dignité humaine en reconnaissant officiellement l'État de Palestine, rejoignant les 143 pays qui reconnaissent officiellement l'existence d'un État palestinien", poursuivent les signataires, parmi lesquels figurent également Renaud, François Civil, influenceurs Léna Situations, Blanche Gardin ou encore Léa Seydoux. "Mais la France, pays des droits de l'homme, pays des Lumières, ne se prononce toujours pas."

Cinéma "Garfield" en tête du box-office nord-américain

Le film « Garfield » s'est emparé de la tête du box-office nord-américain pour sa deuxième semaine dans les salles. Selon les projections du cabinet spécialisé Exhibitor Relations, avec 14 millions de dollars de recettes entre vendredi et dimanche, « Garfield: Héros malgré lui », l'adaptation par Sony des aventures humoristiques du célèbre chat, a dominé le box-office. En deuxième place arrive « Blue et Compagnie » avec 10,8 millions de dollars de recettes suivi de Anya Taylor-Joy qui a récolté 10,75 millions de dollars. Selon les projections du cabinet spécialisé Exhibitor Relations, avec 14 millions de dollars de recettes entre vendredi et dimanche, « Garfield: Héros malgré lui », l'adaptation par Sony des aventures humoristiques du célèbre chat, a dominé le box-office. En deuxième place arrive « Blue et Compagnie » avec 10,8 millions de dollars de recettes suivi de Anya Taylor-Joy qui a récolté 10,75 millions de dollars. Le dernier volet en date de la saga simiesque de science-fiction « La Planète des Singes: Le Nouveau Royaume » s'adjuge lui la quatrième place avec 8,8 millions de dollars. Le film « The Fall Guy » récolte la cinquième place avec 4,2 millions de dollars.

MARCHÉS

Zitouni donne des instructions pour intensifier le suivi de terrain

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a donné des instructions, jeudi dernier lors d'une réunion d'évaluation avec les directeurs régionaux, pour l'intensification du suivi de terrain afin d'assurer un approvisionnement régulier des marchés, indique un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion d'évaluation qu'il a présidée au Palais des expositions à Alger, M. Zitouni a affirmé l'importance de "veiller à un suivi périodique pour réguler le marché et assurer son approvisionnement, à travers la coordination avec toutes les wilayas concernées, parallèlement au renforcement du contrôle par les directions régionales, en vue d'assurer une bonne gestion de la structure publique". Le ministre a également donné des orientations pour "la réalisation d'études périodiques de terrain dans le but de recenser les besoins des marchés locaux en denrées de première nécessité, et partant établir un tableau de bord sur la base d'indicateurs réels". M. Zitouni a insisté, en outre, sur la nécessité de formuler des propositions de projets d'investissement commerciaux, susceptibles de concourir à la création d'emplois et à stimuler l'activité commerciale dans les wilayas, selon les caractéristiques de chaque région, dans le cadre du renforcement des atouts économiques de chaque direction régionale. Aussi, a-t-il appelé à l'évaluation de la performance de chaque direction de wilaya, avec l'élaboration de rapports périodiques contenant des propositions et solutions, insistant dans ce contexte sur l'importance de créer des marchés régionaux lors des saisons



de la récolte pour la commercialisation des produits agricoles locaux, en coordination avec les services de wilaya concernés et partant contribuer à la lutte

contre la spéculation et le monopole. Le ministre a également évoqué la gouvernance du contrôle de manière "complémentaire" entre les wilayas de la

région afin de garantir l'efficacité et la pérennité des enquêtes économiques, soulignant l'importance d'organiser des sessions de formation au profit des

agents de contrôle dans le but de moraliser leur travail et d'incarner une nouvelle vision prospective du travail de contrôle sur le terrain. En ce qui concerne l'exportation, M. Zitouni a réaffirmé la nécessité d'accompagner les exportateurs au niveau local et de prendre en charge leurs préoccupations, en élaborant une banque de données contenant les informations des producteurs et des exportateurs au niveau des directions régionales. Il a également souligné la nécessité de poursuivre la dynamique habituelle dans l'organisation des salons régionaux de l'exportation, tels que "Algérie Expo", "Ouest Expo", "Est Expo", "Assihar" et "Mouggar", en accompagnant les startups, les petites et moyennes entreprises, et en collaborant avec le Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) et l'Observatoire national de la société civile (ONSC) en offrant des facilités matérielles et logistiques en collaboration avec les services de la wilaya. Dans le volet relatif à l'information et à la communication, le ministre a appelé à l'organisation de journées d'information pour sensibiliser les opérateurs économiques à toutes les nouveautés en matière de procédures administratives, tout en soulignant la nécessité d'unifier l'identité visuelle des supports de communication et de s'engager dans la politique de communication définie par le secteur.

ÉGYPTTE

Vers la fin des subventions traditionnelles

Le gouvernement égyptien a annoncé un vaste plan visant à réduire graduellement les subventions, qui représentent un lourd fardeau sur le budget de l'Etat. C'est une question récurrente depuis les années 1970, celle des subventions, qu'il s'agisse d'une baisse, d'une réforme ou d'une annulation complète. Au fil des années, les gouvernements consécutifs ont présenté des plans de diminution des subventions, notamment celles à l'énergie, mais leur mise en exécution a été souvent freinée, le plus souvent en réponse à des crises économiques globales, comme la crise financière de 2008 ou, plus récemment, les répercussions du Covid-19 ou la guerre en Ukraine, et leur influence sur l'économie mondiale et par la suite l'égyptienne. Le système des subventions alimentaires a également été modifié en 2014, pour ne plus être lié à des produits précis mais à une somme consacrée à chaque famille en fonction du nombre de ses membres. La même année, le gouvernement a modifié la subvention au pain pour accorder cinq galettes de pain subventionné à chaque personne des détenteurs des cartes d'approvisionnement contre un accès sans limite auparavant au pain subventionné à la totalité de la population. La semaine dernière, le gouvernement a augmenté le prix du pain subventionné pour la première fois depuis plus de 30 années, il a ainsi passé de 5 pts à 20 pts la galette de 90 g (voir article ci-contre). Il a également annoncé le démantèlement graduel des subventions à l'énergie. Une hausse des prix de l'électricité est prévue avec le début du nouvel exercice fiscal qui



commence le 1er juillet. Une hausse des prix des carburants à la pompe est également prévisible. Les subventions et les avantages sociaux dans le budget 2024-2025 sont estimés à environ 636 milliards de L.E. contre 530 milliards de L.E. en 2023-2024 à cause de la hausse des subventions alimentaires, y compris le pain (de 127,7 milliards de L.E. à 134,2 milliards pour l'exercice en cours). Les subventions à l'énergie, à l'électricité et aux produits pétroliers sont prévues d'atteindre 154,5 milliards de L.E.

dans le prochain exercice contre 119,4 milliards dans le budget en cours qui se termine fin juin, selon les chiffres du budget étatique publiés sur le site du ministère des Finances. L'Égypte s'est engagée, dans le cadre de son accord avec le Fonds Monétaire International (FMI), à continuer à réduire les subventions à l'énergie en utilisant le mécanisme d'ajustement des prix du carburant. L'objectif étant d'utiliser ces ressources pour mieux cibler les ménages qui ont besoin de soutien.

Turquie:

Nouveau pic de l'inflation

L'inflation a atteint 75,45% sur un an en mai en Turquie, contre 69,8% le mois précédent, selon les données officielles publiées lundi dernier. Les prix à la consommation ont grimpé de 3,7% sur un mois, a annoncé l'Office national des statistiques (Tüik), confirmant les prévisions à la hausse de la Banque centrale. Le gouverneur de la Banque centrale turque Fatih Karahan a promis début mai que l'inflation commencerait à baisser en juin après un ultime pic en mai. Il avait également revu légèrement en hausse sa prévision pour la fin de l'année, à 38%. Selon le groupe d'économistes indépendants Enag, le taux réel de l'inflation sur douze mois atteignait 120,66% en mai, en hausse de 5,66% sur le mois. Pour contrer l'envolée des prix à la consommation, rendue largement responsable de la défaite électorale du parti AKP au pouvoir, fin mars aux municipales, le ministre de l'Économie Mehmet Simsek a lancé le mois dernier un plan de rigueur sur trois ans. "Notre priorité est de combattre la cherté de la vie. Une faible inflation à un chiffre est indispensable pour une croissance durable", avait-il déclaré en énumérant de nombreuses restrictions de budget "pour l'ensemble du service public". Certaines doivent être soumises au Parlement.

Face à la pression des moissons. Le blé américain ne parvient plus à se redresser

Les cours du blé ont enchaîné une nouvelle séance de net retrait mercredi soir à Chicago, pour retomber à leur plus bas niveau en près d'un mois. La pression des moissons américaines prend en effet rapidement de l'ampleur après un début des chantiers plus rapide qu'anticipé. La perte de potentiel de production continue toutefois de s'aggraver en Russie. SovEcon a d'ailleurs encore réduit de 1,4 Mt sa projection de récolte 2024 du pays, à 80,7 Mt. Les prix du maïs et du soja continuent de leur côté à reculer face à la bonne avancée des semis dans la Corn Belt et à des conditions de culture encourageantes. Le rebond des cours du brut après leur chute enregistrée en début de semaine a toutefois redonné un peu de soutien à l'ensemble du secteur des biocarburants. Les stocks d'éthanol aux États-Unis ont en outre reculé de 200 000 barils la semaine dernière (23,1 Mb), malgré une production relativement stable durant la période (1,072 Mb/j).

DJELFA

"Saut qualitatif" en aquaculture entre 2020 et 2024

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a annoncé, depuis Djelfa, que son secteur avait enregistré entre 2020 et 2024 un "saut qualitatif" dans le domaine de l'aquaculture, ce qui a permis d'augmenter la production globale annuelle à près de 7.000 tonnes.

I Nous avons relevé, entre 2020 à 2024, un saut qualitatif dans le domaine de l'aquaculture, en eau de mer comme en eau douce, et un développement croissant qui a permis d'augmenter la production globale annuelle à près de 7.000 tonnes", a indiqué M. Badani lors d'une visite de travail dans la wilaya de Djelfa, précisant que "la production devrait atteindre 12.000 tonnes d'ici à la fin de l'année, soit une hausse de plus de 5.000 tonnes, soit un taux de croissance de +71%". Durant la même période, plusieurs réalisations et projets productifs ont été recensés dans le domaine de l'aquaculture en eau douce, avec 55 projets productifs, dont 23 entrés en production entre 2020 et le premier trimestre de 2024, soit un taux de croissance égal à 8,71% par rapport à 2019, outre 16.000 bassins d'irrigation ensemencés de près de 3 millions d'alevins de tilapia, et 22.000 agriculteurs exerçant l'activité d'aquaculture intégrée à l'agriculture, alors que leur nombre ne dépassait pas les 3.300 en 2020. A cette occasion, le ministre a rappelé les incitations et avantages fiscaux prévus par la loi des finances de 2024, visant à encourager l'investissement dans la filière de l'aquaculture, notamment l'exonération des coopératives de pêche et d'aquaculture des impôts sur le bénéfice des sociétés (IBS), l'exonération des droits douaniers et l'application d'un taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour l'importation des aliments de l'aquaculture, outre la réduction du taux d'impôt à hauteur de 9% sur la TVA et de 5% sur l'importation d'alevins et de poissons, et l'institution d'une prime incitative de



50DA/kg de tilapia produit au profit des aquaculteurs. Le ministre a entamé sa visite à Djelfa, depuis le chef-lieu de la wilaya, en écoutant un exposé exhaustif sur les indicateurs socio-économiques de l'activité aquacole dans la wilaya qui dispose de 168 bassins d'irrigation agricole exploitable dans le domaine de l'aquaculture, en sus de cinq (5) projets réalisés en aquaculture ayant été ensemencés avec 69.000 alevins de tilapia. Par la suite, M. Badani a présidé la cérémonie de signature par la Direction

de wilaya de la pêche et des productions halieutiques de trois conventions de coopération avec respectivement l'université de Djelfa, la direction des services agricoles, ainsi que la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la même wilaya. Des attestations et des autorisations d'agrément de projets aquacoles ont été, en outre, remises à un groupe de jeunes investisseurs. Dans la commune de Dar Chioukh, M. Badani a inspecté une ferme aquacole en eaux

douces qui contient 29 bassins hydriques d'une capacité d'accueil de plus de 400.000 alevins de tilapia et 200.000 alevins de poissons d'ornement. La ferme renferme également un incubateur, dont la capacité de production peut atteindre 10.000 unités de poissons d'eaux douces dans l'année, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Dans la commune d'Ain Oussara, le ministre a inspecté une ferme aquacole intégrée à l'agriculture, et a supervisé l'opération d'ensemencement

de 50.000 alevins de tilapia, avant de s'enquérir dans la même commune d'un projet d'unité de fabrication d'aliments pour poissons, dont la capacité de production atteint 6.000 tonnes d'aliments annuellement. Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a clôturé sa visite dans la wilaya de Djelfa par l'inspection d'une entreprise privée de production des petits tilapia monosex, dont la capacité de production annuelle peut atteindre 2 millions d'unités.

BEJAIA

36 décharges sauvages recensées

La journée internationale de l'environnement a été célébrée par l'organisation par la wilaya de Bejaia d'une rencontre sur le thème de l'impact négatif des décharges sauvages sur l'environnement naturel.

Pour la wilaya de Bejaia, comme pour de nombreux autres territoires du pays, la gestion des déchets, ménagers ou autre, est un véritable défi qu'il ne leur est pas toujours aisé de relever en raison du manque de moyens matériels, financiers ou organisationnel, sans omettre les comportements peu coopératifs du citoyen ou des entreprises pour en minimiser l'impact. Ainsi, à ce propos, le directeur de l'environnement de la wilaya de Bejaia a indiqué que ses services avaient recensé pas moins de 36 décharges sauvages et que tous les efforts sont déployés pour les éradiquer, à

l'instar du dépotoir de Draa el Gaid, Toudja, Adekar, Beni Ksila, et bien d'autres. En fait, aucune commune de la wilaya n'échappe à ce fléau qui dénature complètement l'environnement par différentes pollutions touchant l'air, le sol et les nappes phréatiques, sans omettre les risques d'incendies qui peuvent se propager dangereusement aux zones boisées. C'est dans ce cadre que plusieurs communications ont été présentées par la direction des forêts, la protection civile, la sûreté nationale, la direction de l'hydraulique et la gendarmerie nationale et l'université dont les représentants ont développé chacun les aspects qu'intègrent leurs missions. Les présidents d'APC, à l'instar de ceux de Tifra et Akfadou, ont également communiqué sur les expériences menées au niveau local pour résoudre la problématique de la gestion des dé-

chets et des décharges non contrôlées.

Faciliter l'acquisition de terrains pour la réalisation de centres d'enfouissement

Ils feront d'ailleurs cas d'une difficulté majeure à l'élaboration d'une solution, à savoir celle de l'opposition des citoyens à la réalisation de centres d'enfouissement sur le territoire de leur commune en raison des nuisances que cette proximité leur occasionne. Le wali de Bejaia, Kamel Eddine Kerbouche, a d'ailleurs lancé un appel à tous les présidents d'APC pour qu'ils déploient les efforts nécessaires afin de faciliter l'acquisition de terrains pour la réalisation de centres d'enfouissement et favoriser ainsi la disparition de ces décharges sauvages.

IN SALAH

Le ministre de l'Hydraulique inaugure une STEP

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a procédé à l'inauguration de la Station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la région d'El Berka, dans la wilaya d'In Salah. En marge de l'inauguration de cette station dans le cadre sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné l'importance de cette infrastructure environnementale qui s'étend sur une superficie de 33 hectares, d'une capacité de production estimée à 8.120 m³ d'eau par jour. Cette station s'inscrit, selon lui, dans le cadre des efforts de l'Etat visant la prise en charge des préoccupations des citoyens, à travers toutes les

régions du pays. Derbal a mis l'accent, à cette occasion, sur l'importance d'exploiter les eaux épurées à des fins d'irrigation, soulignant que la réalisation de cette station entraine dans le cadre de l'encadrement des efforts de développement dans cette nouvelle wilaya qui dispose d'énormes ressources en eau et d'atouts agricoles, touristiques et économiques prometteurs. Parmi les préoccupations soulevées concernant la qualité de l'eau potable dans la wilaya d'In Salah, le ministre a fait état d'une étude en cours d'élaboration et qui devra apporter des solutions à ce problème. A

ce titre, le ministre a annoncé que plusieurs projets relevant de son secteur ont été réalisés dans cette wilaya, dans l'attente de concrétiser d'autres projets qui seront lancés prochainement, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise en charge des préoccupations des citoyens. Le ministre de l'Hydraulique a clôturé sa visite dans la wilaya d'In Salah, par l'inspection du champ relevant du mégaprojet de transfert de l'eau potable vers la wilaya de Tamanrasset sur une distance de plus de 700 km, situé à 70 km au nord de la wilaya

Transport aérien Inauguration de la nouvelle ligne aérienne El Méniâ/Constantine

La nouvelle ligne aérienne El Méniâ/Constantine a été inaugurée vendredi, a-t-on appris auprès des services de la wilaya d'El Méniâ. Assurée par la flotte de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, cette nouvelle desserte aérienne donnera une nouvelle dynamique au mouvement des passagers vers les deux wilayas, et renforcera également le tourisme interne en Algérie, en sus de faciliter les conditions de déplacement des travailleurs et des investisseurs, a indiqué le wali, Benmalek Mokhtar, lors de l'inauguration de ce premier vol. "Des efforts sont déployés en coordination avec les pouvoirs publics pour programmer et ouvrir une autre nouvelle ligne aérienne reliant les wilayas d'El Méniâ et d'Oran", a ajouté le même responsable. De son côté, le directeur des Transports de la wilaya, Bouchama Hocine, a déclaré que ce premier vol est inscrit au titre des vols supplémentaires programmés au niveau national, dans le cadre des efforts de désenclavement des régions du Sud du pays, et qui permettra aussi de donner une nouvelle dynamique au mouvement de passagers entre les deux wilayas. Des passagers ont salué l'ouverture de ce nouveau vol, qui assurera le confort et les bonnes conditions de voyages, et permettra d'éviter les longs trajets.

ATTENDU CETTE SEMAINE

Tournée de blinken au Moyen-Orient pour tenter de

Le département d'État américain a déclaré vendredi dernier que "le secrétaire d'État Antony Blinken se rendra la semaine prochaine en Israël, en Jordanie, en Égypte, au Qatar et en Italie où il discutera d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza".

Le Département d'État américain a ajouté, dans un communiqué, que "Blinken se rendra en Égypte, en Israël, en Jordanie et au Qatar entre les 10 et 12 juin 2024". Au cours de sa tournée, le secrétaire d'État américain discutera avec ses partenaires de la nécessité de parvenir à un accord de cessez-le-feu garantissant la libération de tous les otages, selon le même communiqué. "Au cours de sa tournée, Blinken soulignera l'importance pour le Hamas d'accepter la proposition présentée", a rapporté la même source. L'entité sioniste

poursuit cette guerre, ignorant une résolution du Conseil de sécurité exigeant qu'il cesse immédiatement les combats et les ordres de la Cour internationale de justice de cesser son attaque contre Rafah et de prendre des mesures immédiates pour prévenir les actes de "génocide" et "améliorer la situation humanitaire dans l'enclave palestinienne".

36.801 martyrs et 83.680 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis le 7 octobre dernier, s'est élevé hier à 36.801 martyrs et 83.680 blessés, ont indiqué les auto-



rités palestiniennes de la Santé. Un précédent bilan donné par la même source faisait état de 36.731 martyrs et 83.530 blessés. Les agressions de l'armée d'occupation ont fait aussi 70 martyrs et des dizaines de blessés au cours de ces dernières 24 heures, ont précisé les mêmes sources, ajoutant que plusieurs victimes sont toujours

ensevelies sous les décombres du fait des raids et bombardements sionistes incessants contre l'enclave palestinienne. Outre le bilan humain, cette agression génocidaire contre la bande de Ghaza, qui dure depuis le 7 octobre 2023, se déroule dans un contexte de famine et de destruction massive.

L'ANCIEN PM CAMEROUNAIS Philemon Yang, élu président de la 79^e session de l'AG de l'ONU

L'ancien Premier ministre du Cameroun, Philemon Yang, a été élu jeudi dernier par acclamation président de la 79^e Assemblée générale des Nations Unies.

Lorsque la 79^e session de l'AG des Nations Unies s'ouvrira le 10 septembre à New York, M. Yang succèdera ainsi à ce poste à Denis Francis, de Trinité-et-Tobago, qui présidait la 78^e session de l'assemblée. «Au-delà de nos différends et de notre diversité, nous devons agir ensemble pour promouvoir la paix, faire en sorte qu'il n'y ait pas de guerre et prévenir les catastrophes dans un esprit d'unité», a déclaré M. Yang après son élection. «Agissons pour le développement durable, la prospérité partagée, l'harmonie avec la nature et un environnement où des ressources abondantes peuvent et doivent être consommées avec modération et sagesse, en prenant des mesures correctives et de transition afin de faire en sorte que les générations actuelles et futures puissent continuer à en bénéficier, en promouvant la dignité humaine partout, pour tous et dans tous nos pays, et en œuvrant à plus de liberté», a-t-il ajouté.

Le président élu de l'AG NU a appelé la communauté internationale à «renforcer le multilatéralisme», soulignant qu'il constituait le fondement des principes et de la Charte des Nations Unies.

GHAZA

Poutine dénonce une «destruction totale de la population civile»

Le président russe, Vladimir Poutine, a dénoncé une «destruction totale de la population civile» dans la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis le mois d'octobre dernier.

«Ce qui se passe actuellement à Ghaza ne ressemble pas du tout à une guerre. Il s'agit d'une espèce de destruction totale de la population civile», a affirmé le Président Poutine lors d'une rencontre avec des représentants d'agences de presse internationales, organisée en marge du Forum économique de Saint-Petersbourg. Il a réitéré la position de la Russie en faveur de la solution à deux Etats, soulignant que Moscou avait reconnu l'Etat palestinien pendant l'ère soviétique.



Coup d'Etat avorté au Pérou

Le parquet requiert 18 mois de la détention préventive supplémentaires



Le ministère public du Pérou a requis une prolongation de 18 mois de la détention préventive contre l'ancien président Pedro Castillo, poursuivi pour avoir fomenté un coup d'Etat avorté. L'ancien chef de l'Etat est en détention préventive depuis le 7 décembre 2022, date à laquelle il avait tenté de renverser l'ordre constitutionnel du Pérou, en ordonnant la dissolution du Congrès. La première période de sa détention préventive expire ce jeudi et le parquet a justifié sa demande par le risque d'évasion de l'ancien président qui doit rester en prison jusqu'au prononcé du verdict. Le Parquet a introduit sa requête auprès de la Cour Suprême pour adopter une nouvelle ordonnance de mise en détention préventive de Castillo dans l'attente de son procès. Castillo se trouve également sous le coup d'une autre ordonnance de 36 mois de détention préventive pour corruption. Parmi les chefs d'accusation qui pèsent contre lui, figurent les délits de rébellion, abus d'autorité et troubles graves à l'ordre public et pour lesquels le parquet prévoit de requérir 34 ans de prison. Le parquet a mis en garde contre le danger «persistant» de voir Castillo échapper à la justice, puisque son épouse et ses enfants sont exilés au Mexique.

Soudan

L'UA appelle à mettre fin aux combats sans condition

L'Union africaine (UA) a condamné un massacre perpétré à Wad al Nourah, dans l'Etat de Gezira, au Soudan, appelant à mettre fin aux combats sans condition et à faciliter un accès humanitaire sans entrave à la population dans le besoin. Dans un communiqué publié vendredi sur le site de l'organisation, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, «condamne dans les termes les plus fermes le massacre perpétré à Wad al Nourah, dans l'Etat de Gezira, au Soudan, le 5 juin 2024». Le Président appelle les deux parties belligérantes, les Forces armées soudanaises et les Forces de soutien rapide (FSR), à «revenir immédiatement au processus de cessez-le-feu, à mettre fin aux combats sans condition et à faciliter un accès humanitaire sans entrave à la population dans le besoin». Le responsable de l'UA rappelle en outre aux deux parties en guerre au Soudan «leurs obligations juridiques de respecter le droit international humanitaire, et les auteurs de cette atrocité et d'autres du même genre doivent être tenus responsables».

Immigration

11 corps sans vie à la dérive au large de la Libye (ONG)

Les corps sans vie de onze migrants à la dérive au large des côtes libyennes ont été repérés, a annoncé l'ONG humanitaire allemande Sea-Watch sur X.

«Lors du vol d'aujourd'hui avec notre Seabird», l'avion de reconnaissance de l'ONG, «l'équipage a repéré 11 corps», écrit Sea-Watch. Selon les chiffres du ministère italien de l'Intérieur, les arrivées par la mer sur le territoire national ont considérablement baissé depuis le début de l'année : 21.792 personnes sont arrivées en Italie entre le 1^{er} janvier et le 7 juin, contre 53.270 lors de la même période de 2023. La traversée est dangereuse, souvent mortelle. En 2023, 3.041 migrants ont été portés disparus après avoir tenté de traverser la Méditerranée, selon l'Organisation internationale pour les migrations.

Caracas - Ankara

Un accord sur l'exploitation de l'or

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a signé vendredi un accord avec la Turquie pour poursuivre l'exploitation de l'or dans une région du sud du Venezuela. «L'investissement de la Turquie est destiné à maintenir le développement de l'or (dans) l'Arc minier» de l'Orénoque, a déclaré M. Maduro, un territoire de quelque 112.000 kilomètres carrés, riche en or et autres minéraux tels que le fer et le coltan. «Nous allons développer ces champs aurifères et je souhaite bonne chance pour que ce que nous signons (...) devienne un exemple de développement écologique, respectueux de la nature et très productif», a déclaré M. Maduro. Le gouvernement vénézuélien a également signé avec Ankara des accords pour la construction d'une raffinerie destinée à la production d'ammoniac et l'exploitation de gisements gaziers. «Ce sont trois grands projets d'avenir pour la pétrochimie, le gaz et l'or», a décrit le chef de l'Etat. M. Maduro a célébré l'«alliance gagnant-gagnant entre la Turquie et le Venezuela». Le président turc Recep Tayyip Erdogan a prévu de se rendre dans le pays d'Amérique latine cette année, mais aucune date n'a encore été annoncée.



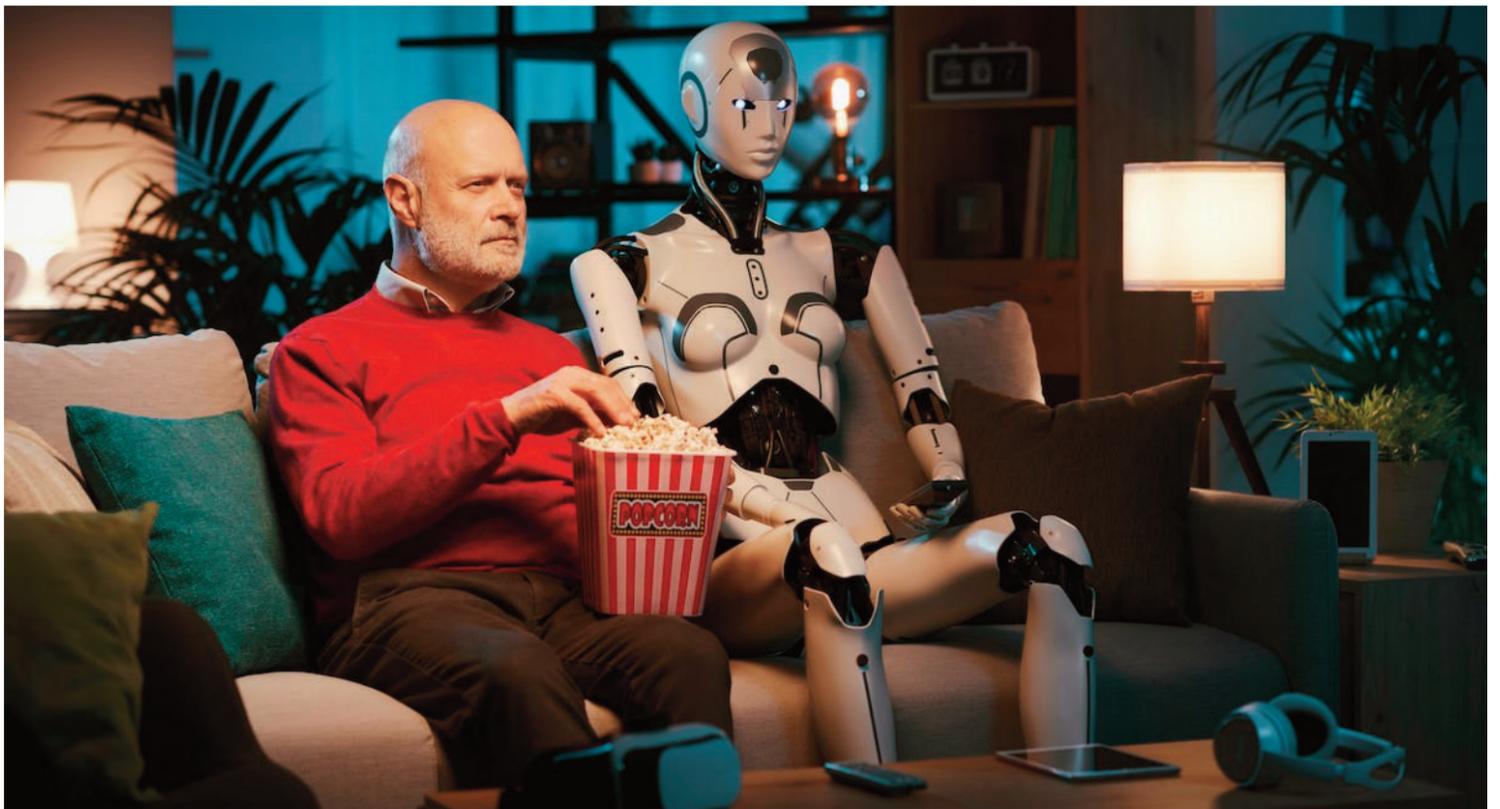
L'IA est-elle capable d'interpréter ce qu'on lui demande ?

La notion d'interprétation est de plus en plus présente dans le monde de l'intelligence artificielle. Pour l'humain, il s'agit d'interpréter des algorithmes difficiles à expliquer mathématiquement. Pour la machine, l'enjeu est d'interpréter des données afin d'en tirer des conclusions.

Et, depuis peu, elle doit interpréter une brève instruction en langage naturel : c'est le principe de fonctionnement de ChatGPT et de la dernière innovation d'OpenAI, son modèle GPT-4o qui interagit par la voix avec une fluidité troublante. Nous pouvons ainsi parler d'un véritable tournant interprétatif de l'IA. L'art d'interpréter est néanmoins connu depuis des siècles sous le terme d'herméneutique. Il s'est d'abord appliqué à la lecture des poètes ou des textes sacrés avant de se muer en courant philosophique pour signifier que l'interprétation est au fondement de la compréhension, voire qu'elle représente l'activité nécessaire de l'être que nous sommes. Notre accès au monde est en effet toujours influencé par certaines tonalités qui ne sont pas neutres, mais empreintes d'une charge culturelle. Seulement, la ressemblance s'arrête-t-elle à la simple utilisation du terme d'interprétation ? Autrement dit, l'IA fait-elle de l'herméneutique ? Doit-on en faire pour la comprendre ? Ou est-ce les deux à la fois ?

Dialoguer directement avec la machine dans notre langue

L'événement qui parachève le tournant interprétatif de l'IA est sans nul doute la mise en ligne de ChatGPT, en novembre 2022. L'innovation essentielle des grands modèles de langage, comme le sien, est qu'il est exigé de la machine qu'elle interprète les instructions de l'humain plus que cela n'a jamais été le cas. L'internaute entre un « prompt » pour demander ce qu'il veut, puis le système lui fournit une réponse, qu'il s'agisse d'un texte, d'une image ou d'un propos à voix haute. Nous ne nous adressons plus à la machine en langage informatique, en code, mais en langage naturel ou en données dites non structurées. Certes, les « hallucinations » (erreurs de la machine sous forme de propos vraisemblables, mais délirants) sont innombrables et les résultats peuvent encore être améliorés, mais il se passe quelque chose. L'interprétation, cette activité que nous avions longtemps cru réservée aux humains, est aujourd'hui investie par des outils numériques. Il y a en vérité déjà bien longtemps que l'informatique est devenue un objet d'interprétation, dès lors que la science s'est mise à avoir de plus en plus recours aux instruments numériques et aux techniques d'imagerie (médicale, nanométrique, spectroscopique, etc.). Cela, le philosophe américain Don Ihde, décédé cette année, l'a remarqué très tôt, d'abord dans son ouvrage *Technology and the Li-*



feworld (1990). C'est malheureusement juste après sa mort que sa pertinence semble nous sauter aux yeux. « Toute imagerie appelle une interprétation », écrivait-il en 2021. Il poursuit en expliquant que l'imagerie est « technologique dans son incorporation » car elle requiert l'usage d'un outil sophistiqué pour la produire, faire apparaître l'image et donc l'objet étudié. Il parle ainsi d'un « basculement du XXe-XXIe siècles vers les techniques d'imagerie [...] qui ont transformé les pratiques scientifiques et la production de la preuve [...] Ces technologies ont contribué à renforcer la nécessité de l'interprétation ». Pour Ihde, ce qui caractérise cette nécessité est de ne plus être dans un rapport direct aux choses. Il faut en passer par les instruments ou les images, mais de telle manière que nous construisons l'objet par le médium qui nous y donne accès, comme la photographie ou l'instrument de mesure scientifique. Notre compréhension de l'objet est alors indissociable du médium sans lequel nous ne pourrions pas le connaître. La célèbre photographie d'un trou noir (2019), qui n'est pas une photographie justement, mais une construction à partir de données provenant de huit radiotélescopes différents, en fournit une des meilleures illustrations.

Le retour de l'ambiguïté

Selon Ihde, le tournant interprétatif dans lequel s'est engagée la science tend à combler le fossé entre « explication » et « compréhension ». C'est une chose d'expliquer comment a été construit un château, avec quels matériaux ou avec quelles techniques. C'en est

une autre de comprendre la raison de son existence, pourquoi ses bâtisseurs ont décidé de l'ériger à tel endroit à tel moment. Dans ce dernier cas (celui de la compréhension), il convient de faire appel à l'interprétation, au regard d'éléments historiques. Or, la science verse de plus en plus dans l'interprétation pour ne plus seulement expliquer les objets qu'elle étudie. Cela marque un rapprochement entre sciences et humanités (lettres, philosophie, histoire...). L'IA accentue encore ce rapprochement. Déjà parce qu'il est demandé à la machine d'interpréter ce qu'on lui donne, mais également parce que l'humain doit de plus en plus interpréter les résultats de la machine. L'ambiguïté prend une place grandissante dans le monde de l'informatique qui, héritière des mathématiques, s'en croyait préservée. Et qui dit ambiguïté dit aussi interprétation. Les systèmes d'IA aujourd'hui en vogue, particulièrement l'analyse d'images ou la génération de texte, reposent sur des réseaux de neurones artificiels. Cette technique d'apprentissage dit « profond » ne se laisse toutefois pas appréhender facilement, même par les experts. Ce qui est très dommageable lorsqu'on se rend compte bien après que la machine reproduit un biais discriminatoire. L'AI Act, règlement portant sur l'IA récemment adopté par l'Union européenne, prévoit cependant que les systèmes dits à « haut risque » fassent l'objet d'analyses poussées (analyses dont la nature reste à définir). Mais il est impossible de déterminer exactement quelles sont les raisons pour lesquels le logiciel donne tel ou tel résultat, tout juste pouvons-nous « interpréter » son fonctionnement. S'il existe au-

jourd'hui des techniques d'« explicabilité » pour estimer le poids de chaque variable, c'est cependant bien le terme d'« interprétabilité » qui devrait être privilégié, car elles ne nous offrent que des estimations, mais aucune explication claire et distincte, celle que les mathématiques exigent pour éliminer toute ambiguïté. L'IA nous invite même à aller au-delà d'interprétations quantitatives, puisqu'il convient de comprendre au regard de l'histoire comment les modèles d'IA construisent leurs interprétations parfois biaisées ou discriminantes : « Même si quelqu'un arrivait à se convaincre que parfois les algorithmes recrachent simplement du nonsens, la structure de ce nonsens tendra vaguement vers la structure des préjugés historiques », souligne la chercheuse et figure de l'éthique de l'IA Timnit Gebru. Si des techniques d'interprétabilité auront leur utilité, il sera aussi nécessaire d'analyser les productions de l'IA d'une façon plus sensible, en considérant qu'elles sont aussi le fruit d'une histoire et d'une société donnée.

Interpréter pour trouver du sens

Si l'IA est effectivement capable d'interpréter dans une certaine mesure nos propos afin de nous répondre, la compréhension est un phénomène qui semble aller au-delà. Comprendre quelque chose exige une certaine part d'imagination pour se figurer l'objet de notre connaissance dans ses configurations multiples et nouvelles, pour l'appréhender d'une manière qui est rarement formelle, mais qui passe par un ressenti. Certains élèves récitent leur leçon admirablement sans rien comprendre, car il leur manque

ce ressenti nécessaire pour s'exclamer : « j'ai compris ! » Sentiment quasiment impossible à décrire, mais ne vous êtes-vous jamais émerveillé d'avoir soudainement compris quelque chose qui vous résistait ? Alors, vous savez bien ce qu'est ce ressenti, cet événement sensible de la compréhension. Et ce ressenti est fertile, car il peut produire l'interprétation : de nouveaux liens nous apparaissent, de nouvelles configurations, de nouveaux horizons qui appellent notre imagination. On dit parfois : « cela fait sens » et ce n'est pas un hasard. Cela fait sens, au sens propre, en tant que je ressens cette interprétation comme juste. C'est alors un aspect de l'interprétation qui sépare notre compréhension de celle de la machine, puisque les systèmes informatiques sont insensibles. L'imagination nécessaire à cet art ne sera jamais pour eux qu'une « e-magination », comme l'écrit le philosophe Alberto Romele (*Digital Hermeneutics*, 2020). L'interprétation produite par l'IA générative se distingue ainsi de la nôtre en ce qu'elle est incapable de comprendre quoi que ce soit. Elle représente néanmoins un aspect décisif du tournant interprétatif qui se déploie de différentes manières dans le monde des sciences. La machine interprète nos demandes en langage naturel, et nous interprétons ses résultats ou son fonctionnement. L'IA remet au goût du jour l'herméneutique au point que nous devrions parler, non plus d'intelligence artificielle, mais d'interprétation artificielle.

Rémy Demichelis Docteur en philosophie, Université Paris Nanterre – Université Paris Lumières

Après la défaite face à la Guinée Des changements en vue face à l'Ouganda

Avant d'effectuer le déplacement à destination de Kampala (Ouganda) hier le samedi, les joueurs de la sélection nationale ont effectué un dernier entraînement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Une séance plutôt légère qui a duré une heure de temps avec la participation des 24 joueurs encore présents au regroupement après le forfait de Yacine Brahimi.



A lors que des changements sont attendus en vue de la prochaine rencontre déjà capitale des verts, Vladimir Petkovic a testé une équipe remaniée lors de l'opposition. Une équipe composée de Mandi et Belaid derrière, Ait Nouri à gauche et Guitoun à droite, Kendouci et Zerrouki au milieu, Bakrar en pointe avec Gouiri derrière et Hadj Moussa à droite. Pour le moment une défense à trois ne semble pas d'actualité malgré la présence de cinq défenseurs centraux dans l'effectif. Rappelons que les Verts affronteront l'Ouganda ce lundi 10 juin 2024 (16h GMT) au

Mandela National Stadium pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA 2026. Brahimi Je suis triste de ne pas pouvoir jouer » Le capitaine de la sélection Yacine Brahimi a accordé une interview au micro de la fédération afin d'expliquer son forfait pour le match de l'Ouganda et tenter d'expliquer l'échec face à la Guinée. « Aujourd'hui on est très frustrés, on est pas content de la défaite mais on doit assumer. Ce n'était pas un match facile face à une très bonne équipe de Guinée. On n'a pas su trouver les solutions, moi le premier. » « La première mi-temps était assez équilibrée, on a eu pas mal d'occasions mais on a

eu du mal à trouver les espaces. La Guinée à très bien défendu, ils jouaient à cinq derrière. » « On est dans un renouveau, forcément ça prend du temps mais l'équipe est déterminée et on va tout faire pour réagir. » « On doit garder la tête haute, il reste un match important face à l'Ouganda. On a la chance de pouvoir se rattraper dès lundi, le groupe en est conscient. » « Le match est dans trois jours et j'ai senti mon ischio touché lors d'une blessure précédente. J'ai fait le test avec le médecin ce matin et il a découvert un petit oedème et donc une lésion. Je suis triste de ne pas pouvoir jouer ce match mais j'ai pleinement confiance en est mes coéquipiers. »

Ligue 1 (28e journée)

Statu quo dans la course à la deuxième place, l'ESBA refuse de mourir

L'ES Ben Aknoun a remporté une importante victoire dans la course au maintien, en dominant l'Entente de Sétif (1-0), en match disputé vendredi après-midi à Alger, pour le compte de la 28e journée de Ligue 1, alors que les deux prétendants à la deuxième place, le CS Constantine et le CR Belouizdad ont fait match nul respectivement (1-1) contre le MC Oran et (0-0) et le MC Alger.

Malgré la difficulté de la tâche, face à un adversaire condamné à gagner pour espérer se sauver du purgatoire, l'Aigle noir avait commencé par tenir bon, se procurant même quelques belles occasions de scorer.

Mais l'expulsion de deux de ses joueurs a fini par inverser la donne, et l'ESBA en a pleinement profité, en marquant le but de la victoire en toute fin de match, par l'inévitable Abderrahmane Hachoud (84'). Un succès qui porte le capital de l'Etoile à 32 unités, soit à une longueur du MC Oran, qui est allé chercher un bon nul de son déplacement chez le CS Constantine (1-1).

En effet, après l'ouverture du score par les Sanafir, grâce à Bouguerra (15'), les gars d'El Hamri ont réagi de manière quasi immédiate, grâce à Kerroum, qui inscrit le but de l'égalisation à la 22'. Un but O combien important pour les Oranais, car il les maintient devant leur principal concurrent pour le maintien, l'ESBA, alors que le CSC a laissé filer deux nouveaux points à domicile, en l'espace d'une semaine, et qui risquent de lui coûter très cher dans la course à la deuxième place, surtout que son principal



concurrent, le CR Belouizdad ne donne pas l'impression de vouloir lâcher prise. Le Chabab a réussi en effet à grignoter un point dans le derby algérois face au MCA (0-0), se maintenant ainsi à la deuxième place du classement général, ex-aequo avec le CSC, avec 50 points pour chaque club.

Autant dire que rien n'est encore joué pour cette fameuse deuxième place, qualificative pour la prochaine édition de la Ligue des Champions, et que la lutte sera probablement acharnée entre ces deux clubs dans ce qui reste du parcours. Ce qui devrait être le cas même pour l'US Biskra, battue (2-1) chez le MC El Bayadh et qui se voit sérieusement menacée de relégation, surtout qu'elle aura un calendrier relativement difficile dans cette dernière ligne droite du parcours. En effet, après avoir réalisé un bon début de saison, les Zibans se sont compliqués la vie pendant la phase retour, en enchaînant les mauvais résultats, aussi bien à l'extérieur qu'à domicile. D'ailleurs,

l'USB n'a récolté que deux points au cours des six derniers matchs, et cette situation a fini par la plonger en plein dans la zone de turbulences, à seulement trois journées de la tombée de rideau. L'USB doit donc se ressaisir et au plus vite, au risque de se faire supplanter par le MCO et l'ESBA. De son côté, l'USM Alger avait commencé par mener à Béchar, grâce à l'auto-goal de Benamar (28'), avant de subir un incroyable retournement de situation (2-1), après les réalisations de Bouchiba (39') et Souibaâ (88').

Autre club algérois à avoir laissé des plumes au cours de cette 28e journée, le Paradou AC, qui s'est incliné (2-0) chez le NC Magra, alors que la JS Kabylie a réussi à ramener un bon nul de son déplacement chez l'ASO Chlef (1-1), alors qu'elle avait commencé par être menée au score.

Le carton du jour est à mettre à l'actif de l'USM Khenchela, qui est allé l'emporter (5-2) chez la lanterne-rouge, l'US Souf, grâce notamment à Omoyele, auteur d'un triplé aux 2', 67' et 69', alors que côté USS, c'est Hadj-Saâd qui s'était offert un doublé aux 58' et 84'.

Un précieux succès, qui permet à l'USMK de se hisser à la 9e place du classement général, avec 38 points, alors que l'USS (dernier/7pts) est déjà relégué en Ligue 2.

Tous les matchs de cette 28e journée se sont joués à huis clos, sur décision des hautes instances du football national, consécutivement aux fâcheux incidents qui ont entaché le match en retard de lundi dernier, entre le CSC et l'USMA (1-1).

Valorisé à 30 millions d'euros L'AC Milan prêt à sacrifier Bennacer cet été



Ismaël Bennacer, qui semblait avoir retrouvé sa place au sein de l'AC Milan après une saison compliquée, se retrouve de nouveau au cœur des rumeurs de transfert. Selon la Corriere dello Sport dans son édition de la semaine, le milieu de terrain algérien serait sur le point de quitter le club lombard cet été. Bennacer, qui a pourtant retrouvé son meilleur niveau en fin de saison et même porté le brassard de capitaine, serait devenu indésirable aux yeux de la direction milanaise.

La raison principale évoquée par la presse italienne est d'ordre financier : l'AC Milan aurait besoin de vendre des joueurs pour pouvoir recruter, et le Fennec serait un élément susceptible de rapporter une somme importante sur le marché des transferts.

Le club milanais aurait déjà trouvé le remplaçant de Bennacer en la personne de Youssouf Fofana, milieu de terrain de l'AS Monaco. L'international français aurait même déjà trouvé un accord avec le club italien. Pour financer ce transfert, les Rossoneri espèrent donc récupérer une somme conséquente de la vente de Bennacer.

Le joueur de 26 ans aurait des courtisans en Arabie Saoudite. Cependant, l'Algérien lui-même et son agent ont laissé entendre qu'il souhaiterait rester à Milan pour la saison prochaine. L'arrivée de Paulo Fonseca, le nouvel entraîneur de Milan, pourrait influencer l'avenir de Bennacer. Les intentions du technicien portugais concernant le milieu de terrain algérien restent à déterminer.

Valorisé à 30 millions d'euros, Ismaël Bennacer a fait 25 apparitions seulement cette saison, dont 20 en championnat et 5 en Europa League pour un total de 1 335 minutes jouées, le joueur formé à Arles affiche des statistiques peu convaincantes cette année.

Relégué en seconde division française

Kevin Guitoun va s'engager avec le RC Lens



Malgré une saison difficile ayant conduit le FC Metz à la relégation en seconde division française, l'international algérien Kevin Guitoun n'a pas tardé à rebondir. Plutôt que d'accepter son sort avec résignation, le latéral droit a rapidement trouvé un nouveau point de chute, et tout indique qu'il s'engagera avec le RC Lens.

D'après sources exclusives à Africafoot, issues de l'entourage immédiat du joueur, Kevin Guitoun serait sur le point de parapher un contrat avec le RC Lens. En effet, confirmant les rumeurs circulant dans la presse française depuis vendredi dernier concernant l'intérêt du club Sang et Or pour le joueur algérien, il semblerait que Metz soit disposé à accepter une offre de 2,5 millions d'euros émanant des Lensois pour s'attacher les services du Fennec d'Algérie. Kevin Guitoun convient de souligner que le RC Lens a suivi de près l'évolution du joueur tout au long de la saison. Ayant déjà attiré l'attention des responsables du club depuis l'été dernier, le RC Lens a pris les devants et aspire à sécuriser rapidement l'arrivée de Guitoun dès l'ouverture du marché des transferts.

À noter également que Guitoun a disputé 34 matchs cette saison sous les couleurs de Metz, contribuant avec un but et trois passes décisives. Évalué à 3 millions d'euros.

GHAZA

«La guerre a causé des dommages catastrophiques à l'environnement» (UNRWA)

La guerre dans l'enclave palestinienne a causé des dommages « catastrophiques » à l'environnement, a indiqué mercredi l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement.

« La guerre à Gaza a bouleversé des millions de vies palestiniennes et causé des dommages catastrophiques à l'environnement naturel dont ils dépendent pour l'eau, l'air pur, la nourriture et les moyens de subsistance », a dit l'UNRWA dans un message publié sur le réseau social X. Selon l'Agence onusienne, la restauration des services environnementaux à Gaza prendrait « des décennies » et ne pourrait commencer qu'après un cessez-le-feu et la fin de la guerre. En écho à cette annonce, le bureau au Moyen-Orient du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), s'est inquiété lundi des conséquences du conflit sur la vie quotidienne des Palestiniens, avec notamment l'accumulation « de tonnes de déchets solides dans la bande de Gaza ». « Des enfants et leurs familles vivent à côté des décharges, souffrant de maladies et d'odeurs nauséabondes », a décrit sur X le bureau régional de l'UNICEF, montrant au passage le témoignage d'une fillette de 13 ans sur l'environnement des Gazaouis obligés de vivre à côté des déchets. « L'odeur est très mauvaise. Comment puis-je gérer cela ? Tout le monde ici est très malade. Aidez-nous, s'il vous plaît », a-t-elle dit.

Vivre à côté des décharges de déchets

« Nous sommes fatigués de ces ordures, elles nous causent beaucoup de maladies et nous sommes infectés par l'hépatite. Nous ne pouvons pas dormir à cause de l'odeur des ordures. Débarrassez-vous des ordures », a ajouté un autre enfant de 11 ans. Même avant la guerre, Gaza était confrontée à des problèmes de gestion des déchets, produisant chaque jour 1.700 tonnes de déchets avec seulement deux décharges principales pour absorber cette quantité, avait souligné en fin mars 2024 un rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Avant la guerre, par exemple, 3,9 millions de tonnes de déchets étaient déposés dans la décharge principale de Jorh Edeek, dans le nord de l'enclave palestinienne. Selon le PNUD, 20 à 35 mètres de déchets étaient empilés au-dessus du sol. Cette décharge fonctionnait au-delà de ses capacités depuis des années, « avec des incendies fréquents dus au manque de ressources, et des préoccupations croissantes concernant les impacts négatifs sur l'environnement, la santé et la société », avait détaillé le PNUD, qualifiant cette gestion des dé-



chets, de « menace silencieuse ». Par ailleurs, l'UNRWA estime l'offensive terrestre des forces israéliennes continue de s'étendre, en particulier dans les régions sud de la ville de Gaza et à l'est de Rafah, notamment autour des points de passage de Karem Abu Salem (Kerem Shalom) et de Rafah.

Baisse significative de l'aide entrant à Kerem Shalom

En raison des hostilités, les familles qui ont déjà été déplacées à plusieurs reprises se déplacent à nouveau en raison des opérations militaires et des ordres d'évacuation israéliens. L'UNRWA estime à près d'un million le nombre de personnes déplacées de Rafah depuis le 6 mai, auxquelles s'ajoutent 100.000 personnes déplacées dans le nord de la bande de Gaza, selon un décompte effectué le 26 mai dernier. En outre, les opérations militaires israéliennes en cours à Rafah ont un « impact direct » sur la capacité des agences d'aide à acheminer des fournitures humanitaires essen-

tielles à Gaza, ainsi que sur la capacité à assurer la rotation du personnel humanitaire essentiel. L'UNRWA a maintenu une présence à Rafah en se concentrant sur la poursuite des missions à Kerem Shalom pour récupérer du carburant et des produits d'aide. Entre le 28 mai et le 1er juin, seuls 232 camions d'aide humanitaire sont entrés par Kerem Shalom, ce qui représente une réduction significative de l'aide entrant avant l'opération militaire de Rafah. Au cours de cette période, l'UNRWA est restée la principale agence des Nations Unies opérant via le poste frontière de Kerem Shalom, la majorité de l'aide étant constituée de farine et/ou de produits alimentaires.

Plus d'un million de personnes devraient être confrontées à la famine d'ici à la mi-juillet

Ces restrictions interviennent dans un contexte où la famine menace des zones de l'enclave palestinienne. En mai, le groupe sectoriel de la nutrition a mené une

enquête alimentaire qui a révélé que 85 % des enfants n'avaient pas mangé pendant une journée entière au moins une fois au cours des trois jours précédant l'enquête, et que la diversité alimentaire s'était aggravée dans la bande de Gaza.

De son côté, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) note que le conflit en cours en Palestine devrait encore aggraver les niveaux déjà catastrophiques de la faim aiguë, avec la famine et la mort déjà en cours, ainsi que le nombre sans précédent de morts, la destruction généralisée et le déplacement de la quasi-totalité de la population de la bande de Gaza - le rapport met en garde. À la mi-mars 2024, l'ONU prévoyait que la famine surviendrait à la fin du mois de mai dans les deux gouvernorats du nord de la bande de Gaza, à moins que les hostilités ne cessent, qu'un accès total soit accordé aux agences humanitaires et que les services essentiels soient rétablis. Plus d'un million de personnes, soit la moitié de la population de Gaza, devraient être confrontées à la mort et à la famine (phase 5 de l'IPC) d'ici à la mi-juillet.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Tous les indicateurs sont en hausse

Des coauteurs des rapports du Giec ont réévalué les paramètres du réchauffement climatique. En 2023, la température mondiale a progressé de 1,43 °C, soit + 0,26 °C en dix ans. De quoi réduire le budget carbone restant pour respecter l'Accord de Paris. Réchauffement climatique : tous les indicateurs sont en hausse. Malheureusement sans surprise, le mois de mai 2024 a été le mois de mai le plus chaud jamais vécu sur Terre depuis le début des enregistrements météorologiques, avec une température moyenne de 15,91 °C (0,65 °C de plus que les trente dernières années). Et il est le douzième mois consécutif à

battre son propre record, selon les données du programme européen Copernicus. « Le climat change vite sous l'influence humaine et nous ne pouvons pas attendre la publication de nouveaux rapports du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (Giec) pour rendre des connaissances disponibles », professe Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LCSE) et coauteure du sixième rapport d'évaluation du Giec. Aussi, le 5 juin, la chercheuse et une cinquantaine de ses collègues ont publié, dans la revue Earth System Science Data, une nouvelle actualisation (1) annuelle des principaux indicateurs climatiques employés par le Giec.

Et pour la seconde année consécutive, cette équipe internationale a revu tous les niveaux à la hausse. Concentrations des gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O) ? En augmentation de 1,5 à 3 % en 2023, par rapport aux données les plus récentes (de fin 2019 à début 2020) prises en compte par le Giec dans son dernier rapport. « On observe un ralentissement de cette hausse en moyenne sur la décennie : +1 % par an entre 2014 et 2023, contre +2 à +3 % dans les années 2000, nuance Pierre Friedlingstein, climatologue au Laboratoire de météorologie dynamique. Mais ce n'est pas suffisant pour limiter le réchauffement climatique. » En outre, parmi les nouvelles connaissances mises au jour, les chercheurs ont

également préconisé, par exemple, de prendre en compte les émissions de méthane (CH₄) issues de la décomposition des zones humides côtières sous le poids des pluies extrêmes et des vagues de chaleur. « Ce type de phénomènes pose la question de pouvoir séparer, dans l'attribution du réchauffement climatique, ce qui provient directement des activités humaines de ce qui est lié à des boucles de rétroaction indirectes », indique Valérie Masson-Delmotte. Quid du forçage radiatif ? En hausse de 2,6 %, notamment du fait de trois éléments. Les particules issues des nombreux feux de forêt observés en 2023 ont produit un effet aérosol de nature à renforcer la couverture nuageuse (et donc à limiter l'énergie

solaire retenue). Néanmoins, hormis les effets cumulés des gaz à effet de serre en présence qui pèsent le plus dans la balance, le phénomène est aussi indirectement renforcé par la réduction drastique des émissions de soufre par le transport maritime et de leur propre effet aérosol. Et ce, depuis l'introduction en janvier 2020 par l'Organisation maritime internationale (OMI) d'une nouvelle limite de la teneur en soufre dans les soutes (de 3,5 % à 0,5 %), pour améliorer la qualité de l'air. Des chercheurs du Centre de vol spatial Goddard de l'Agence aérospatiale américaine (Nasa) l'ont confirmé dans une étude (2) publiée le 30 mai dans la revue Nature Communications - Earth & Environment. »

CONTRE-DIS	▼	DU TEMPS LIBRE	▼	LIEN DU SANG	▼	VILLE D'ITALIE	▼	AUXILIAIRE
PRÉLEVER UNE SOMME	▼	GASTRIQUE	▼	MISES À L'OMBRE	▼	FLEUR	▼	
TOUCHE LE SOL	▶							
LABEL AGRICOLE								
			ÉMETTRE UN TIMBRE	▶				
FILET DE HARENGS	BON GARDIEN	▶	CLAMEUR	▼				
	FORTUNE	▼						
						FIGURE DE COLMAR		CLASSE EN INDE
ARMES DE SERVICE	▶				SEUL ET SANS SUITE	▶		
LASSA					DESCENDIS	▼		
			ANCIENNE FIN DE MESSE	▶			BIEN ROULÉE	
			PRÈS DE	▼				
ATTRIBUÉES	▶							
LETTRES DU DOCTEUR								
			COURS SUPÉRIEUR	▶			CLÉ DE GAMME	▶
CROQUÉE SUR LE VIF	▶							

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

- HORIZONTALEMENT**
- Homme de l'III.
 - Décolorée.
 - Qui fait bouillir.
 - Platine au labo. Port en Israël.
 - Sommet dans le Jura.
 - Élément primordial. Il a baptisé Clovis.
 - Bordée telle une étoffe.
 - Verra le jour. Cycles réguliers.
 - Minuscule parasite.
 - Genre musical algérien. Donc facile à voir.
 - Ibidem. Terre fertile.
 - Disparue furtivement.
- VERTICALEMENT**
- Partisan d'une idée. Bande de zèbre.
 - Aisé à semer. Blonde de bistrot. Bagage rudimentaire.
 - Devant celle dont on souhaite la fête. Ferai chauffer.
 - Changer d'air. Oncle à l'étranger. 576 m.
 - Lit de secours. Institut de sondages.
 - Immuables.
 - Cracheur sicilien. Dirigeante.
 - Passes l'éponge. Assez scabreux.

- ACHAT
 - AMNISTIE
 - AMORCE
 - ANNUITE
 - AREOLE
 - ARMAGNAC
 - ARPENTEUR
 - ATHEE
 - CADET
 - CHAS
 - COTON
 - DESSERTTE
 - ECART
 - EDITORIAL
 - GAINE
 - GEAI
 - GREGE
 - HIER
 - LAMBIN
 - MACUMBA
 - NUANCE
 - OBTURER
 - OPTION
 - ORAL
 - PHARE
 - PIANO
 - PUIITS
 - RUSTINE
 - SALVE
 - SHOGUN
 - TABERNACLE
 - THAI
 - TIEN
 - TOPAZE
 - VIVACE
 - ZONER
- E L O E R A E L C A N R E B A T
C A N G A M R A A B M U C A M O
A M A R M N A P D I O L A R O P
V B I E U I H O E B R N R N R A
I I P G R S P A T N N O T O C Z
V N O E A T T U C U T A T H E E
G H N L I I R I I H G E A I A M
S O V O E E N T N T A T U E D I
Z E N N R A E E D E S S E R T E



La coloration idéale à adopter après 50 ans, selon les coiffeurs

Blond miel ou polaire, brun caramel ou chocolat, auburn ou vénitien... Vers quelle couleur de cheveux pencher passé la cinquantaine ?

Avec le temps, il n'y a pas que le corps et le visage qui évoluent. Nos cheveux aussi changent. Leur brillance, leur texture et leur couleur. En ce qui concerne ce dernier point, une question revient souvent lorsque l'on prend de l'âge : laquelle choisir pour ne pas amplifier les effets du temps, un teint terne et un air fatigué ? On a posé la question à Delphine Courteille, coiffeuse studio aux commandes de son salon éponyme à Paris.

Et la coloration idéale est ...

Si une coupe de cheveux bien travaillée peut être une véritable alliée anti-âge, la coloration, elle, en est une autre. Mais pas n'importe laquelle ! « Passé un certain âge, une coloration inadaptée peut vite marquer les traits et nous faire paraître cinq ans de plus », explique la pro. Mais alors qu'elle est cette couleur idéale dont on rêve toutes ? La réponse est simple : il s'agit bel et bien de notre couleur de cheveux naturelle. Et si avec le temps elle peut évoluer, quand l'heure vient de passer entre les mains de notre coiffeur préféré, il faut choisir la teinte qui s'en rapproche le plus. Le plus important selon l'experte ? « Bannir les extrêmes que sont les colorations noir corbeau ou blond peroxydé qui durcissent les traits et nous vieillissent ». La solution que l'on soit blonde, rousse ou brune est de trouver le juste milieu en apportant de la profondeur en racines et de la lumière sur les longueurs. Pour cela, l'experte conseille de repousser au maximum l'heure de passer à la coloration à proprement parler afin de favoriser le balayage. Une technique plus légère qui consiste à décolorer de fines mèches par oxydation dans le but d'obtenir un effet lumineux et naturel sur l'ensemble de la chevelure sans contrastes frappants, ni d'effets racines. Il en existe pour toutes les carnations capillaires. Ces reflets qu'ils soient blonds miel, cuivrés ou encore caramel apportent de la lumière à la chevelure. Effet rajeunissant garanti ! De plus, ils permettent d'espacer les visites chez le coloriste puisqu'ils demandent moins d'entretien. D'ailleurs, avec cette technique, pas de démarcation à la repousse. Des conseils valables également pour celles qui affichent des cheveux grisonnants. En effet, le balayage sur cheveux gris (ultra tendance soit dit en passant) détient les mêmes avantages. « Couplé à une coupe dynamique sur cheveux soignés, il réveille les teints fatigués et atténue les cernes », poursuit la pro.

Le balayage oui, mais pas sur des cheveux blancs

Mais quid des cheveux blancs alors ? Si



certaines choisissent de les accepter, d'autres préfèrent les camoufler. Dans ce cas, le dernier recours reste la coloration. Car, sur un cheveu qui a perdu ses pigments, impossible de miser sur la décoloration que propose le balayage.

Dans ce cas précis, le mieux reste de se tourner vers un visagiste qui saura déterminer la coloration (et pourquoi pas la coupe) qui nous siéra le mieux en fonction de notre carnation et de notre morphologie.

le baume démaquillant Pour quelles peaux ?

Alternative plus riche au lait, à l'eau micellaire ou à l'huile, le baume démaquillant permet un nettoyage profond tout en apportant du confort aux peaux les plus déshydratées et en manque de nutrition. Mais qu'est-ce qui le rend si spécifique ? "Une huile démaquillante est constituée essentiellement d'une phase huileuse, tandis qu'un lait a pour base une phase aqueuse, agrémentée de corps gras (huile ou beurre)", indique Pauline Vessière, spécialiste cosmétique, en charge de l'E-Commerce & Merchandising chez Oh My Cream. Encore plus riche, un baume démaquillant agit comme un aimant et vient dissoudre toutes les impuretés de nature grasse, comme le maquillage type fond de teint, les excès de sébum et les particules de pollution accumulées au fil de la journée. "On l'aura compris, les baumes démaquillants s'adressent en priorité aux peaux sensibles, inconfortables et en manque de nutrition auxquelles il apportera un réel apaisement. "Le baume démaquillant est idéal sur les peaux sèches, car par définition, c'est une peau en manque de lipides, donc de gras. Il permet donc de préserver sa barrière protectrice lors du démaquillage et la nourrit dès cette première étape de routine de soin." Uniquement les peaux sèches ? Non. En vérité, un baume démaquillant peut convenir à tous les types de peaux en fonction de sa formulation. Ainsi, un baume démaquillant à base d'huile de coco, naturellement anti-bactérienne, peut assainir une peau sujette aux boutons. Une peau sèche préférera opter pour un baume à base d'huiles très riches, comme par exemple l'huile d'avocat ou d'olive. "À lui seul, le baume démaquillant - au même titre qu'une huile démaquillante d'ailleurs - ne suffit pas pour un démaquillage complet. Lipophile, il vient éliminer les corps gras comme le maquillage et le sébum ainsi que les particules de pollution et les écrans SPF. Il convient d'utiliser dans un second temps, une phase aqueuse comme un lait ou un gel, pour éliminer les dernières impuretés hydrophiles comme la transpiration et les poussières." Comment ? On prélève une bonne noisette de baume démaquillant que l'on chauffe entre ses mains avant de l'appliquer sur peau sèche. On masse délicatement le visage et les yeux (si la formule est adaptée à cette zone) puis on émulsionne avec un peu d'eau tiède pour obtenir une sorte de lait blanc que l'on rince à l'eau claire.

Profiter des bienfaits du concombre Santé et fraîcheur

Le concombre, avec sa texture croquante et son goût rafraîchissant, est bien plus qu'un simple ingrédient de salade. Riche en eau et en nutriments, il offre de nombreux bienfaits pour la santé, particulièrement appréciables en été. Voici comment tirer le meilleur parti de ce légume polyvalent. Il est composé à environ 95% d'eau, ce qui en fait un excellent choix pour maintenir une bonne hydratation, surtout par temps chaud. C'est un légume riche en vitamines et minéraux, notamment en vitamine K, vitamine C, potassium et magnésium. Grâce à sa teneur en fibres, le concombre peut aider à réguler la digestion et prévenir la constipation. Le concombre contient des antioxydants et des composés anti-inflammatoires qui peuvent aider à réduire l'inflammation dans le corps. Comment en profiter : Préparez une infusion de concombre en ajoutant des tranches à votre eau avec quelques menthe. Cette boisson peut aider à apaiser les inflammations internes. Les nutriments présents dans le concombre, comme le potassium et le magnésium, sont bénéfiques pour la santé cardiovasculaire en aidant à réguler la pression artérielle. Comment en profiter, il suffit d'intégrer du concombre dans vos jus verts ou smoothies, en le combinant avec des épinards, du céleri et une pomme pour une boisson riche en nutriments. Les concombres sont bien connus pour apaiser et réduire le gonflement autour des yeux, ce qui en fait un complément parfait à toute routine de soins de la peau estivale. Les propriétés rafraîchissantes des concombres peuvent resserrer les vaisseaux sanguins et soulager l'inflammation, tandis que leur forte teneur en eau peut hydrater et rafraîchir la peau. En plaçant des tranches de concombre réfrigérées sur les yeux, vous pouvez atténuer l'apparence de Cernes sombres et les poches tout en offrant un traitement de soin d'été calmant et rajeunissant. Le concombre, avec sa forte teneur en eau et en fibres, peuvent aider à éviter la mauvaise haleine tout au long de l'été. La mauvaise haleine peut être causée par une accumulation de bactéries dans la bouche, qui est exacerbée par déshydratation. Les concombres peuvent aider à humidifier la bouche et à stimuler la production de salive, ce qui peut aider à éliminer les bactéries et les particules alimentaires. En intégrant le concombre dans votre alimentation quotidienne, vous pouvez profiter de ses nombreux bienfaits pour la santé, tout en savourant sa fraîcheur et sa légèreté. Facile à préparer et polyvalent, le concombre est un allié précieux pour une alimentation saine et équilibrée, surtout en été.



Directeur de publication

Mesbah Hafid

Directeur Administratif

Chabane Nassim

Rédacteur en Chef

Keddouh Mohand Seghir

Directeur technique

Hamadi Lyes

Adresse Email:

lilialamsardihia@gmail.com

Adresse:

N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger

Nombre de tirage :

2000

PUBLICITÉ

" Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité "

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression

Simpral

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.



Alger	27°	17°
Oran	25°	19°
Annaba	28°	18°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	03:38
Sunrise	05:29
Dhuhr	12:48
Asr	16:39
Maghrib	20:09
Isha	21:50



ENERGIE

Sonatrach signe un mémorandum d'entente avec la société chinoise "Sinopec"

Le Groupe Sonatrach a procédé, vendredi dernier, à Pékin, à la signature d'un mémorandum d'entente (MoU) avec la société chinoise "Sinopec" visant à consolider leurs relations existantes et d'étendre leur coopération, à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat, indique un communiqué de Sonatrach.

Le document a été signé au niveau du siège de la société chinoise, et ce en présence de P-DG du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et le P-DG de "Sinopec", MA Yongsheng et des cadres dirigeants des deux sociétés. Ce mémorandum d'entente "vise à consolider les relations existantes entre les deux compagnies et à étendre la coopération à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, notamment dans les domaines de l'exploration et le développement des réservoirs complexes, les énergies renouvelables, la pétrochimie, l'ingénierie



pétrolière et le développement des compétences", explique le groupe. Cette signature intervient dans le cadre d'une visite de travail qu'effectue M. Hachichi, en République populaire de Chine, accompagné d'une délégation composée de cadres dirigeants de Sonatrach. Le communiqué

a, par ailleurs, rappelé que la société "Sinopec" est présente en Algérie depuis 2002 et exploite avec Sonatrach le gisement de Zarzaitine, dans le cadre d'un contrat d'hydrocarbures signé en mai 2022, sous l'égide de la loi n 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures.

PROGRAMMES TÉLÉVISÉS ET RADIOPHONIQUES DÉDIÉS À LA COLLECTE DE DONS

Laagab annonce la suspension de la diffusion

Le ministre de la Communication Mohamed Laagab a donné, mercredi dernier, des instructions pour la suspension de la diffusion des programmes télévisés et radiophoniques dédiés à la collecte de dons, jusqu'à la publication du cahier des charges régissant l'activité audiovisuelle, en raison des nombreuses plaintes reçues par ses services concernant des opérations d'extorsion et d'escroquerie liées à ces programmes, précise un communiqué du ministère. Le ministre de la Communication "s'est réuni, aujourd'hui, avec les directeurs des chaînes de télévision et de radio publiques et privées, avec lesquels il a abordé les questions intéressant le secteur de la Communication en général, notamment celles liées au renforcement du professionnalisme et de l'éthique", précise la même source. M. Laagab a indiqué que cette réunion "fait suite aux remous suscités, récemment sur les réseaux sociaux, par une affaire à caractère social



soulevée lors d'une émission diffusée par une chaîne de télévision privée, impliquant une confrontation entre un imam et un citoyen", soulignant que "les affaires liées aux problèmes sociaux sont des questions chargées d'émotions, qui nécessitent un haut niveau de professionnalisme, d'éthique et de neutralité." Il a souligné, à

cet égard, que "le ministère de la Communication et l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) ont enregistré de nombreuses violations de la loi et de l'éthique professionnelle, notamment l'article 3 de la loi organique sur l'Information qui exige de l'exercice de l'activité médiatique le respect de la di-

gnité humaine, l'article 20 qui stipule la vérification de l'information et la confirmation de la source et l'article 35 qui impose le strict respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles". A cet égard, le ministre a souligné que certains programmes télévisés et radiophoniques basés sur la collecte de fonds "auraient dû se conformer aux dispositions de la loi régissant cette opération, telle que l'ordonnance 77-03 relative aux quêtes", soulignant que "de tels programmes nécessitent, sur le plan professionnel, de vérifier s'il y a en effet besoin social, d'une part, et de respecter les normes professionnelles, d'autre part". Les services du ministère "ont reçu de nombreuses plaintes de citoyens pour chantage et escroqueries, suite à de tels programmes", a-t-il déploré. En attendant la publication du cahier des charges régissant, avec précision, l'activité audiovisuelle, le ministre a instruit de "suspendre la diffusion de ces programmes jusqu'à publication du cahier des charges".

Nouvelle ville Ali-Mendjeli (Constantine) Tassili Airlines ouvre une agence commerciale

La compagnie aérienne Tassili Airlines a annoncé hier l'ouverture d'une nouvelle agence commerciale au niveau de la nouvelle ville Ali Mendjeli, à Constantine, où elle propose à sa clientèle une gamme complète de services commerciaux répondant aux besoins des voyageurs. Outre la réservation et achat de billets, un service personnalisé pour la réservation et l'achat de billets d'avion auprès des conseillers disponibles pour assister les clients dans le choix des meilleures options de voyage, les clients pourront avoir accès aux "informations et orientations sur les horaires des vols, les politiques de bagages, et les formalités de voyage, ainsi qu'une assistance dédiée à toutes les questions relatives aux voyages", précise la compagnie dans un communiqué. Destiné à renforcer la présence de Tassili Airlines et à améliorer l'accès à ses services dans la région de l'Est algérien, cet espace commercial permet aussi d'assurer une assistance commerciale via un soutien continu pour la gestion des modifications de billets, les remboursements et toute autre demande post-achat. "Cette nouvelle agence s'inscrit dans notre stratégie de proximité avec nos clients, en facilitant l'accès à nos services et en offrant une expérience de voyage améliorée. Nous sommes convaincus que cette implantation dans la ville nouvelle Ali Mendjeli répondra aux attentes de notre clientèle en termes de confort, de praticité et de qualité de service", souligne encore la compagnie aérienne.

Khenchela Arrestation d'une femme pour escroquerie

Les éléments de la brigade régionale de la Gendarmerie nationale d'El Mahmal (wilaya de Khenchela) ont arrêté une femme âgée de 40 ans pour "escroquerie par sorcellerie et charlatanisme", a indiqué vendredi dernier un communiqué de la Gendarmerie nationale. S'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, cette opération a été menée suite à "une plainte des victimes faisant état d'un vol de bijoux et d'une somme d'argent de leur domicile familial en utilisant des rituels de sorcellerie et de charlatanisme pratiqués par la mise en cause", précise la même source. "Après parachèvement des procédures légales, le domicile familial de la suspecte, originaire d'une wilaya avoisinante, a été perquisitionné, permettant de retrouver les objets volés ainsi que des accessoires et des objets utilisés à des fins de sorcellerie", indique le communiqué. L'opération s'est soldée par "la récupération des objets volés en or, à savoir 7 chaînes en or de tailles différentes, 6 paires de boucles d'oreilles en or de tailles et de types différents, 6 bagues, 19 louis, une boucle de ceinture pour femme, deux bracelets de grande taille, 4 bracelets de cheville, des sacs à main pour femmes et 79.000 DA". La mise en cause sera déférée devant les juridictions territorialement compétentes, conclut le communiqué.